

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Suisse, franco domicile . . . 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger 36.— 18.50 9.50 3.50
 Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
 Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
 TÉLÉPHONE 207 - CHEQUES POSTAUX IV. 178.

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

Canton, 10 c. le millimètre (minimum 1 fr.). Mortuaires 14 c.
 Tardifs 30, 40 et 50 c. Réclames 30 c., minimum 4.50.
 Suisse, 14 c. le millimètre (une seule insert. min. 3.50), le samedi
 16 c. Mortuaires 20 c., min. 8.—. Réclames 50 c., min. 6.50.
 Etranger, 18 c. le millimètre (une seule insert. min. 5.—), le samedi
 21 c. Mortuaires 23 c., min 8.30 Réclames 60 c., min 7.80.

Au jour le jour

Une question qui dure

La loi de prohibition a vécu désormais, au parlement américain. Pour autant, elle n'est pas enterrée encore, car il faut que la révision constitutionnelle soit ratifiée par les trois quarts des Etats.

C'est à chacun de ceux-ci d'être spécialement une assemblée, qui tranchera. Chose assez curieuse, un délai de sept ans est accordé aux Etats pour prononcer leur verdict.

Il est vrai que les adversaires de la prohibition comptent bien parvenir à leur but avant l'expiration d'un si long délai, et certains estiment, paraît-il, que, dans moins d'un an, toute l'affaire sera liquidée, si l'on peut en l'occurrence user de cette image.

Mais il faudra pourtant mener un dur combat dans une douzaine d'Etats, fermement attachés à la prohibition, et dont certains, avant la loi fédérale, avaient décrété déjà des règlements particuliers de prohibition. C'est dire que, dans ces quelques Etats, la prohibition demeurera de toute façon en vigueur, quelle que soit l'issue de la question sur le terrain fédéral.

Tout ceci prouve en tout cas que les choses sont un peu plus compliquées et un peu moins avancées qu'on ne le pourrait croire ici, et que la distance nous séparant des Etats-Unis nous empêche de nous rendre compte de ces difficultés.

R. Mh.

Le Sénat français vote le douzième en second débat

PARIS, 27 (Havas). — Le débat sur le douzième provisoire et le redressement budgétaire a repris ce matin.

L'article 66 disant que les importateurs de produits contingentés pourront être astreints au paiement de taxes est voté. Les articles 83 et suivants, relatifs aux fonctionnaires, sont réservés à la fin de la discussion.

L'assemblée aborde l'examen des crédits militaires. Les présidents des commissions de la marine, de l'armée et de l'air s'opposent à toute réduction.

Le comte de Blois soutient un amendement, demandant à titre indicatif une réduction de 500 fr. sur les crédits de la marine.

M. Daladier affirme que des réorganisations seront en projet dès mars. Il pose la question de confiance.

L'amendement de Blois est repoussé par 180 voix contre 118.

A l'article 83, la commission des finances prévoit un prélèvement exceptionnel sur les traitements publics, d'un taux variant de 2% à 8%, avec une base de 9000 fr. et une déduction de 1500 fr. par enfant mineur, alors que la Chambre prévoyait un abattement de 15,000 fr.

M. Regnier, rapporteur adjoint du budget, expose que le texte de la commission est un texte de transaction. Il s'élève contre les récentes manifestations des fonctionnaires et justifie le sacrifice que l'on veut demander aux fonctionnaires par le sacrifice non moins lourd qui a frappé les petits épargnants sous la forme de la conversion.

M. Lamoureux insiste sur le fait que l'article 83 est le seul texte sur lequel des divergences tangibles existent entre les deux assemblées.

Les amendements de détail sont votés et l'article 83 adopté par 224 voix contre 38.

L'ensemble du projet de douzième est adopté par 189 voix contre 90.

A la commission de la Chambre

PARIS, 27 (Havas). — La commission des finances de la Chambre a repris le texte de la Chambre, en ce qui concerne l'article 61. La majorité pour 1933 sur l'impôt global sera donc de 20% au lieu de 10, que proposait le Sénat.

Le point litigieux entre les deux Chambres

La commission a repris les dispositions antérieurement adoptées par la Chambre en vue du prélèvement exceptionnel sur les traitements des fonctionnaires.

Cette question fait l'objet d'un conflit entre les deux Chambres.

Onze Egyptiens périssent dans leur village en feu

PORT-SAID, 27 (Havas). — Un incendie a détruit une partie du village de Karpouti. Onze personnes ont péri dans les flammes et 150 sont sans abri.

Une nouvelle phase de la terreur extrémiste en Allemagne

Le Palais du Reichstag n'est plus, depuis hier soir, qu'un immense brasier

L'incendie est l'œuvre des communistes

Un des criminels est arrêté dans le palais en flammes

BERLIN, 29 (Wolf). — Le bâtiment du Reichstag est en flammes. L'incendie est dû à la malveillance.

Le sinistre a éclaté vers 10 heures, lundi soir, à différents endroits du bâtiment.

De la coupole jaillit une pluie d'étincelles

C'est dans la coupole que le foyer se trouvait.

Les pompiers de dix postes permanents de la capitale se trouvent sur les lieux, en même temps que de fortes escouades de « Schupos », qui ont barré les abords du Reichstag.

Bientôt toute la coupole, qui forme la partie centrale du bâtiment, fut en flammes, projetant une pluie d'étincelles tout alentour.

Les pompiers et les agents, pénétrant dans le palais, parvinrent à arrêter un communiste hollandais, qui avoua que le feu était dû à la malveillance.

Cet individu fut aussitôt conduit au poste de police. On croit que plusieurs individus se trouvent encore cachés dans le palais.

L'accès du bâtiment est interdit au public. Des milliers de personnes se sont rassemblées dans les environs, afin de contempler le sinistre. La circulation a été détournée, car la chaussée est recouverte de conduites d'eau.

A 22 heures, la coupole ne formait plus qu'un immense brasier. L'aile est du bâtiment est égale-

ment en flammes. Il est peu probable que cette partie puisse être sauvée. C'est là que se trouvent la salle des Pas-Perdus, la salle des réunions plénières (salle principale), les vestiaires et les tribunes de la presse.

Le feu s'étant très vite étendu, les pompiers ne parvinrent que difficilement au foyer même du sinistre avec leurs échelles. D'autre part, il est impossible d'arroser la voûte du bâtiment. On a constaté six foyers.

On peut déjà annoncer que les dé-

gâts s'élèvent à plusieurs millions de marks.

On tente d'incendier aussi le château de Berlin

BERLIN, 27 (C. N. B.). — Un foyer d'incendie a été découvert dans les combles du château de Berlin, mais fut maîtrisé rapidement. Près du foyer, on a découvert des restes de matières inflammables et des allumettes carbonisées. On est donc en face d'une tentative criminelle.



Le Palais du Reichstag

Au procès Guinand, Müller reconstruit une « atmosphère »

Le directeur de la Lésa précise l'état d'esprit qui y régnait à l'époque des fraudes

Où l'on apprend ce qu'est le truc dit du chèque belge

On avait laissé, samedi dernier, l'écheveau si embrouillé qu'il a fallu un bon quart d'heure, au début de cette seconde semaine, pour savoir par quel fil il fallait le reprendre. Le président voudrait interroger Klemm sur l'affaire des chèques postaux ; le procureur propose de donner la parole aux experts ; les avocats sont d'avis qu'il faut poursuivre l'interrogatoire de Müller, mais l'un demande de lui faire préciser ses relations avec Guinand, Klemm et Mme Droz ; l'autre croit le moment venu d'élucider la question des chèques belges (qu'il ne faut pas confondre avec les chèques postaux).

Enfin, le président se décide à faire expliquer une fois encore, par Müller, le « truc » du bordereau fictif, qui lui permettait de remettre au comptable une pièce justificative, tandis que le chèque au porteur lui faisait obtenir à la poste, la somme qu'il passait ensuite à Guinand.

Les experts ne font que confirmer les explications de l'accusé.

Puis se sont les questions auxquelles l'accusé devait s'attendre.

« Ne considérez-vous pas ces prélèvements comme une opération irrégulière ? demande le président. »

Et Müller de répondre : « C'était irrégulier, comme la double comptabilité, comme l'émission du chèque belge, comme toute cette « acrobatie » destinée à frauder le fisc. »

Cette allusion au chèque belge a ouvert une perspective vers un ter-

rain qui n'a pas encore été exploré avec toute la « Gründlichkeit » désirable. On s'y lance.

Müller explique le procédé, qui n'était pas très complexe. On payait, par chèque, à la société qui s'occupait des kiosques belges 10,000 fr. par exemple, pour des fournitures fictives. L'administrateur de la société belge renvoyait, de Bruxelles, les 10,000 fr. à une banque de Genève, où ils étaient portés au compte personnel de Müller. Celui-ci, par l'intermédiaire d'une banque de Berne, faisait rentrer la somme dans la ville fédérale, et la boucle était bouclée lorsque les 10,000 fr. retombaient dans les caisses de la Lésa, tout en étant inscrits dans la comptabilité secrète.

Tout le monde rentrait dans ses fonds, sauf le fisc pour lequel les 10,000 fr. étaient restés à Bruxelles, hors de son atteinte.

Le procureur s'efforce de faire comprendre à Müller la différence entre irrégularité née de la ronde du chèque belge et celle qui était la conséquence des prélèvements sur le compte de chèques postaux. La première restait sous le contrôle du conseil d'administration ; en outre, elle ne lézait ni Mme Droz, ni Guinand, ni personne de la maison. La seconde, au contraire, portait préjudice à l'un des administrateurs et se commettait à son insu (à ce que prétend la partie civile, du moins).

Il y a donc là une sorte de morale à échelons dont les lois échappent à un entendement trop simpliste.

Müller se défend

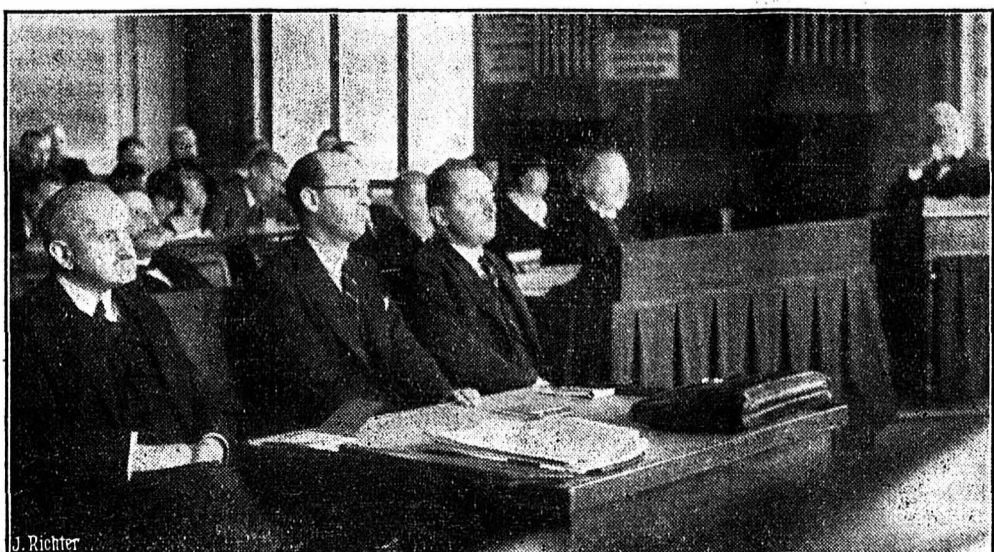
On revient aux prélèvements postaux et on aborde le terrain évidemment brûlant pour Müller. Celui-ci prouve cependant qu'il n'est nullement disposé à se laisser griller tout vif. Estimant, avec beaucoup de raison, que le français a été inventé pour exprimer des idées claires, il abandonne l'allemand, teinté de dialecte, dont il s'était servi jusqu'à présent, pour se défendre avec ardeur et impétuosité.

Comme le procureur lui demande s'il n'a pas trouvé étrange de ne point parler du tout de ces prélèvements à Mme Droz, Müller juge bon de préciser quelles étaient ses relations avec les deux administrateurs de la société. Il reparaît de « cachotteries », de cette atmosphère qui lui faisait admettre sans trop de peine la recommandation de Guinand de ne point parler des prélèvements.

Le procureur, citant certains passages d'une lettre adressée à Guinand, montre que Müller ne se gênait pas pour tenir Mme Droz à l'écart de certaines affaires.

« Oh ! réplique l'accusé, il s'agissait seulement de petits détails, à propos desquels Mme Droz avait coutume de faire d'interminables histoires. »

(Voir la suite en sixième page)



Les trois accusés : De gauche à droite : Guinand, Müller et Klemm

La guerre dans le Jéhol

L'avance japonaise se poursuit, mais point sans difficultés

TOKIO, 27 (Havas). — L'attaque japonaise s'est déclenchée sur le front nord de Kailou. La cavalerie mongole a balayé le front gauche chinois, accomplissant un raid de 120 kilomètres. Le secteur n'était défendu que par des forces clairsemées ; les troupes d'élite chinoises n'ont pas encore été engagées.

L'attaque japonaise sur le front sud-est porte maintenant sur Tchien-Ping.

Les Japonais ont pris Chia-Oua. PEKIN, 27 (Reuter). — L'offensive japonaise dans le Jéhol ne s'avère pas aussi facile qu'on s'y attendait, comme le prouve l'échec que les Nippons ont éprouvé devant Pail-Tchi-Tsou, où tous leurs assauts ont été repoussés avec pertes. Interrompant pour le moment leur avance sur ce point, les troupes nipponnes concentrent maintenant leurs efforts sur Pamaio, à 17 kilomètres à l'ouest de Tchang-Yang.

Par contre, du côté oriental, l'avance semble se poursuivre sans encombre.

L'Angleterre n'enverra d'armes ni aux uns ni aux autres

LONDRES, 27 (Havas). — Au cours du débat aux Communes, le ministre des affaires étrangères a annoncé qu'aucune licence pour l'exportation de matériel de guerre en Chine ou au Japon ne serait accordée jusqu'au règlement international de la question des armes.

Il a précisé toutefois, que les contrats en cours d'exécution ne sont pas touchés par cette mesure.

Cette décision, qui n'établit aucune différence entre la Chine et le Japon, n'a satisfait ni M. Lansbury, chef de l'opposition travailliste, ni sir Herbert Samuel, ni sir Austen Chamberlain, qui ont estimé que la discrimination de l'agresseur avait été faite par l'organisme le plus autorisé en la matière, la S. d. N. et qu'en conséquence, l'embargo devrait seulement frapper le Japon.

Washington collaborera avec le comité consultatif de la S. d. N.

WASHINGTON, 27 (Reuter). — Les Etats-Unis acceptent de collaborer avec le comité consultatif de la S. d. N. chargé des affaires d'Extrême-Orient.

Etrange aventure

Le bel officier roumain était une espionne

BUCAREST, 27 (Havas). — Les autorités militaires de Constanza ont mis la main sur une dangereuse espionne, qui avait réussi à s'introduire dans la marine de guerre roumaine en revêtant un uniforme d'officier.

L'attitude étrange du pseudo officier ayant donné depuis quelque temps l'éveil, une enquête fut confiée à un capitaine du port de Constanza. Celui-ci rencontra l'espionne en compagnie de deux officiers et fut frappé par son attitude féminine. Il amena les trois officiers au commissariat du port, où l'on constata que l'un des trois était une femme.

Hiver

Ils sont trois qui se sont arrêtés au milieu de cette rue et se sont mis à jouer. Trois mioches de la ville, au visage pareillement malicieux et hardi, aux mêmes vêtements fatigués, au langage puéril et un peu cru.

Parce que la chaussée est recouverte de verglas, ils ont commencé de glisser, en prenant leur élan pour agrandir la piste — la « glisse » comme ils disent.

Tout à leur jeu, ils ont laissé passer l'heure. Avec de grands cris de joie violente, ils recommencent sans cesse, impatients et pleins d'une bondissante allégresse, l'un après l'autre.

Et puis, parce que sans doute ils sont grisés un peu, ils se lancent les trois ensemble sur la piste glacée. Tous ensemble, ils ont voulu avoir plus de plaisir... et cela donne un drame.

Le premier est tombé. Les deux suivants, dressés l'un contre l'autre, veulent passer chacun le premier. Gros mots. Défi. Et ces deux mioches, qui l'instant d'avant étaient camarades, se colletent comme des reîtres, comme cela, pour rien... pour le besoin très humain de prendre son plaisir « le premier ».

Je n'ai pas voulu intervenir. Mais j'ai pensé qu'il y aurait toujours et quoi qu'on en dise, des enfants qui auront besoin de se battre... et que ces enfants devenus des hommes...

Francis GAUDARD.

J'ÉCOUTE...

Toujours le bourrage de crânes

Le département militaire fédéral a, très justement, chargé la justice militaire d'instruire une enquête préliminaire contre les instigateurs de la création d'un comité d'initiative du régiment d'infanterie 27, qui, lui-même, fit nommer par une assemblée d'adhérents un comité de défense de 23 militaires.

On s'étonnera, cependant, que ce ne soit, que maintenant que le département militaire annonce que cette mesure a été prise, en même temps que l'ordre avait été donné de dissoudre, immédiatement, ce comité de soldats. C'est, en effet, le 2 décembre que le premier comité avait été constitué dans une assemblée de soldats, qui ne réclamait pas, mais qui « exigeait », selon les termes de la résolution qu'elle vota, l'élargissement « sans condition » de tous les soldats arrêtés après la soirée sanglante du 9 novembre, ainsi que l'abandon immédiat de toute poursuite pénale militaire contre les soldats prévenus d'insubordination.

Il s'est écoulé bien du temps entre cet acte audacieux et insolent d'intimidation et la mise en branle des sanctions.

Ce qu'il y a de consolant dans cette affaire, c'est que, malgré l'invitation pressante adressée par une seconde assemblée, convoquée par le comité de défense, à tous les soldats et travailleurs du pays de se joindre au mouvement, la manœuvre fit long feu. Il a fallu le communiqué du département militaire fédéral pour nous apprendre qu'elle avait été tentée.

Les soldats et travailleurs du pays ont montré, ainsi, qu'ils n'aimaient pas qu'on leur bourrait le crâne. D'après la résolution votée, l'assemblée prétendait, en effet, ne s'inspirer que de sa conscience. « La conscience de défendre les soldats qui ont refusé de tirer sur les ouvriers et les ouvrières ne nous laissera pas de repos tant que ces soldats ne seront pas libérés », disait cette résolution.

Frottez-vous les yeux ! Où diable ces énergumènes du sabotage de la défense de notre pays avaient-ils pris que les soldats eussent été incarcérés pour avoir refusé de tirer sur les ouvriers et les ouvrières ! Les recrues qui ont tiré, le 9 novembre, contre la foule, — et il y avait, parmi eux des théoriciens de l'antimilitarisme — l'ont fait, comme ils l'ont dit, pour défendre leur peau. Aucune de ces recrues n'a été emprisonnée pour avoir refusé de tirer. Aucune n'a refusé de le faire.

Alors, que signifient toutes ces grandiloquentes déclamations ? De la poudre aux yeux, rien de plus. Si tous ces agitateurs professionnels ne pouvaient pas appuyer leurs manœuvres sur la misère d'un temps de grande crise économique et morale, il y a belle lurette que le peuple suisse leur eût appris ce qu'il en peut cotter de vouloir lui bourrer le crâne.

FRANCHOMME.

Dans les mines de Johannesburg

Un ascenseur fait une chute de deux kilomètres

Quatorze morts

JOHANNESBURG, 27 (Havas). — Un ascenseur transportant un groupe d'ouvriers est tombé au fond d'un puits de mine de plus de 2000 m., alors qu'il venait de commencer la descente. Deux Européens et douze indigènes ont été tués sur le coup.

On croit que l'accident est dû à l'arrêt du courant électrique qui actionnait les freins automatiques.

Vous trouverez...

- En 2^{me} page : Feuilleton : La chasse à l'homme.
- En 3^{me} page : Les avis officiels, enchères publiques, vente et achat d'immeubles.
- En 4^{me} page : La situation de l'Allemagne à la veille des élections. — Lettre de Paris : La diplomatie au grand jour et ses inconvénients. — Des révélations sur la guerre navale. — La vie de nos sociétés. — Vos loisirs.
- En 6^{me} page : Nouveaux détails sur l'incendie du Reichstag. — Séance houleuse à la Chambre française.
- En 8^{me} page : A Neuchâtel et dans la région. Autour de la seconde correction des eaux du Jura.

AVIS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer pour le 24 mars, joli petit appartement

au soleil, deux belles chambres et grande cuisine claire. S'adresser Place d'Armes No 2, 4me.

A LOUER

pour fin mars. UN GARAGE situé rue de la Balance, UN BEAU LOCAL pour entrepôt ou atelier, Coq-d'Inde No 5.

A la même adresse: A VENDRE D'OCCASION: une malle, un bain de vapeur américain, étagère, table, et d'autres objets. S'adresser le matin ou le soir dès 6 heures Coq d'Inde 24, 2me face.

A louer pour tout de suite

LOGEMENT

au Temple-Neuf 7. S'adresser Boulangerie Schwab, Ecluse 13.

Pour cause de départ, à louer pour le 24 juin ou plus tôt.

appartement

de quatre chambres, véranda, terrasse, bain, chauffage central. Jardin. Poudrières 19, rez-de-chaussée.

Petit-Cortailod

Libre tout de suite, appartement très agréable de quatre chambres. Bailon. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, à Neuchâtel ou Cortailod.

MARIN

A louer pour le 1er avril ou époque à convenir, un logement de trois chambres, cuisine, cave, galetas et jardin. S'adresser à Mme Pfeiffer, Marin.

CENTRE DE LA VILLE.

A louer pour le 24 juin, appartement de quatre pièces et dépendances. Etude Dubied et Jeanneret, Môle 10.

A louer

pour le 24 juin 1933, appartement de six chambres. — Beaux-Arts 7, 1er étage. — S'adresser rue Coulon, Maladière 30.

Rue Coulon

Dans maison d'ordre à louer à personnes tranquilles dès le 24 juin 1933 pour date à convenir. Deux beaux appartements de cinq et de quatre chambres principales avec chauffage central, chambre de bains, chambre de bonne et toutes dépendances. S'adresser rue Coulon 10, au 2me étage. (Tél 1949).

A louer tout de suite ou pour le 24 juin 1933.

appartement

de six chambres. Beaux-Arts No 1, 2me étage. — S'adresser à René Convert Maladière 30.

TERREAUX.

A louer époque à convenir, bel appartement de cinq pièces et dépendances. Etude Dubied et Jeanneret, Môle 10.

A louer pour le 24 juin, pour

pension ou bureaux

appartement de huit chambres, chauffage central, chambre de bonne cuisine au sous-sol et toutes dépendances. — S'adresser Faubourg de l'Hôpital 64 et pour traiter à M. Theynet, entrepreneur, rue Matile, Téléphone 1242, c.o.

bel appartement

A louer pour fin juin, rue Saint-Honoré, un de cinq pièces, tout confort. Etude Dubied et Jeanneret, Môle 10.

PESEUX

A louer bel appartement neuf de quatre-cinq pièces, avec tout confort: chauffage central, bains installés, eau chaude, jardin, etc. S'adresser: Sandoz, collège 17, Peseux, Tél 71.29.

A LOUER: superbe magasin

entièrement remis à neuf, agencement de vitrines extra, situation d'angle de tout premier ordre (boucle), deux magnifiques vitrines, bas prix. — Offres à Case postale 29616, Neuchâtel.

24 juin 1933

Saint-Maurice 7 à louer, beau logement de quatre chambres et dépendances. S'adresser au magasin ou Etude Bailod et Berger, Pommer 1 c.o.

Bassin 10

Pour cas imprévu, appartement soigné, quatre belles chambres et dépendances, chambre de bain installée, chauffage central. A visiter de 10 à 12 et de 18 à 18 heures, 2me étage (Couture) ou prendre rendez-vous, Tél. 15.29.

A louer pour époque à convenir un

appartement meublé

de quatre ou cinq pièces, chauffage central, salle de bains, Jardin. S'adresser Saars No 15

Etude BOURQUIN

Terreaux 9 Disponibles appartements à louer Grand'Rue: trois chambres et dépendances.

Stade qual: quatre pièces et toutes dépendances, confort moderne.

Au Manège: garages. Conditions favorables. Qual Suchard: deux chambres et dépendances.

24 JUIN Evole: cinq pièces et toutes dépendances.

Fbourg Hôpital: trois chambres et dépendances. Moulins: deux chambres, 40 francs par mois.

Qual Suchard: joli appartement de trois chambres, véranda et toutes commodités.

Manjoha: deux logements de trois chambres, 50 fr. par mois.

Aux Parcs: locaux industriels. A louer pour le 24 juin 1933, à personnes tranquilles.

beau logement

de cinq chambres, chambre de bain et dépendances, très bien situé, dans joli quartier, à proximité du funiculaire Boine. Adresser offres écrites à M. 432 au bureau de la Feuille d'avis.

Rue des Beaux-Arts

à louer pour le 24 juin, bel appartement de quatre pièces, chauffage central et dépendances. S'adresser Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Ecluse 15b

A louer pour le 24 juin, deux logements de trois chambres. S'adresser au 3me, chez M. Hirschy de 10 à 16 h. c.o.

CORCELLES

A louer tout de suite ou époque à convenir un beau logement moderne de trois chambres bain, etc., très belle exposition. Prix modéré. S'adresser à Fritz Calame Corcelles Nicole 8.

Maillefer 20

à louer pour le 24 juin, bel appartement de cinq pièces, chambre de bain, chauffage central et tout confort moderne. S'adresser Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Crêt Tacconet 36 et 38

à louer immédiatement et pour le 24 juin, beaux appartements de sept et huit pièces, chauffage central, salle de bains et dépendances. Jardin. S'adresser Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Belle grande chambre indépendante, chauffage central, meublée ou non, pour une ou deux personnes, avec ou sans pension. 1er Mars 20, 1er.

Chambre meublée avec ou sans pension. Evole 13, 1er. Famille chrétienne, à la campagne, prendrait.

pensionnaires

adultes et enfants pour vacances ou à l'année. Prix modérés; maison bien située. S'adresser à Mme Gentizon, « Sous-Rin », Montmagny (Vully, Vaud).

Bonne pension

avec ou sans chambre Mme Schwaar Epancheurs 8. c.o.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer

bel appartement

de quatre chambres, dépendances, chauffage central, chambre de bain, quartier les Saars. — Adresser offres à M. D. 452 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

appartement

de trois à quatre chambres, avec confort moderne, dans le bas de la ville. — Adresser offres écrites à M. J. 450 au bureau de la Feuille d'avis.

Petite arcade

sur bon passage est cherchée à louer. — Adresser offres écrites à P. A. 447 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

logement de trois pièces

tout confort (salle de bains et si possible chauffage central et jardin), quartiers est ou ouest, si possible près du lac, dès mai ou juin. Adresser offres détaillées avec prix sous chiffres L. T. 446 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer, pour ce printemps.

LOGEMENT

de quatre ou cinq chambres, très salubre. Adresser offres écrites, avec prix, sous O. K. 443 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

à louer une chambre et une cuisine, avec petit jardin, à Serrières ou environs. Ecrire poste restante A. B., poste Charrière, la Chaux-de-Fonds.

On cherche pour mars ou avril un

APARTEMENT au soleil, de quatre chambres, éventuellement trois grandes pièces, dépendances, lessiverie. Loyer ne dépassant pas 1000 fr. Adresser offres écrites à S. H. 444 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, pour le 24 juin prochain, au centre de la ville, un

premier étage

de six ou sept pièces, ou deux appartements de trois pièces sur le même palier. Adresser offres avec prix à case postale No 12462, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour le 15 mars.

bon vacher

sachant bien traire. S'adresser à Maurice Méville, Châtillon, sur Bevaix.

On cherche

jeune fille

sachant bien traire, pour s'occuper de deux enfants et aider un peu au ménage. Offres avec photo, certificat et présentions, à Mme Hellenenthal, Zurich 6, Spitzackerstrasse 14. JH4673Z

Commissionnaire

de 14 à 18 ans, est demandé tout de suite chez S. Romand, primeurs, Saint-Maurice 11.

BONS VENDEURS

Importante fabrique suisse présente à de l'occasion de se mettre au courant pour l'acquisition et la vente d'appareils de ménage de qualité (pas d'aspirateurs) à la commission. Situation provisoire, position fixe en vue. Les personnes pouvant justifier des succès de vente sont priées de s'adresser sous chiffre Z. P. 556 à Rudolf Mosse S. A., Zurich. JH23218Z

Jeune fille

sérieuse et soigneuse, protestante, de 16 à 19 ans, est demandée dans un petit ménage très soigné, pour aider aux travaux de ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Argent de poche. Lettres gratuites. Bons traitements assurés. — S'adresser avec photo, à Mme W. Schatzmann-Kistler, Brugg (Argovie).

On demande

jeune homme

de 17 à 18 ans, honnête et laborieux, comme commis-sionnaire. S'adresser à la pâtisserie R. Lischer, rue de la Treille.

On demande pour le 15 mars ou date à convenir,

personne

robuste, sachant cuire seule et bien recommandée. — S'adresser Villa « Lorany », Evole 28 a.

On cherche pour tout de suite, une

JEUNE FILLE

de confiance pour aider au ménage de 11 h. à 13 h. Demander l'adresse du No 449 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, sérieuse, honnête, de toute moralité, sachant cuire, est demandée comme

BONNE A TOUT FAIRE

dans petit ménage. Vie de famille. Gages selon entente. Se présenter chez Mme Queleoz, bureau de poste, Gibraltar, Neuchâtel.

ON DEMANDE

pour faire le ménage d'un vieux monsieur seul, habitant la campagne neuchâteloise, une femme de toute confiance sachant faire une bonne cuisine et ayant des habitudes d'ordre et de propreté. Offres sous P 1438 N, à Publicitas, Neuchâtel. P1438N

Personne disposant de

15 à 20,000 fr.

trouverait emploi et situation intéressée dans commerce, alimentation en gros. Affaire sérieuse et d'avenir. Offres sous P 1439 N, à Publicitas, Neuchâtel. P1439N

On cherche bonnes

couturières

travaillant la confection. — Adresser offres écrites à T. C. 445 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE

jeune fille

libérée des écoles, pour aider au ménage. Vie de famille et bonne occasion d'apprendre la langue allemande. — Offres à Mme Ruffli, sellier et tapissier, Ruegen près Bienna.

On demande tout de suite

personne

de toute moralité, forte et en bonne santé, sachant cuire et pouvant s'occuper de tous les travaux d'un ménage soigné de trois personnes. Gages à convenir. Adresse: Miles Kechlin et Vaucher, « la Maissonnette », Couvet.

Dessinateur

Jeune dessinateur demandé par bureau de la ville, pour un remplacement de trois mois. Offres avec présentions sous chiffres L. Z. 44 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche jeune fille hors des écoles, fidèle et de confiance, comme

volontaire

auprès de deux enfants. Occasion d'apprendre la langue allemande à fond. — Offres à adresser à Mme Strahm, commune de fer, Grosbuchsstr. 10. JH 15167 N

Le Bernard Silence!... on tourne Un énorme succès de rire Demain après-midi: Matinée à 14 h. 30 au Théâtre MARCELLE ROMÉE dans Une nuit à l'hôtel Les mille et un dessous de la vie des grands palaces de la Côte d'Azur Demain après-midi: Matinée à 14 h. 30

Mariage Veuf, avec enfants, ouvrier sérieux, cherche à faire connaissance d'une brave personne aimant la vie de famille. Ecrire à Case 1030, Neuchâtel-Transit.

La permanente devient un plaisir, sans électricité, avec les nouveaux thermo-sachets Au salon de coiffure GOEBEL Terreaux 7 Téléphone 1183

Echange Jeune fille de Bâle cherche à faire échange avec jeune fille de Neuchâtel. Désire suivre l'Ecole de commerce. — Adresser offres à famille R. Stauffer, Falkensteinstrasse No 62, Bâle.

La plus ancienne école de chauffeurs Demander prospectus — Garage Ed. von Arr, Peseux.

PERDUS ET TROUVÉS Ouvrier à perdu, samedi soir, à la rue de l'Hôpital, un billet de banque de cinquante francs. Bonne récompense. Le rapporter au poste de police.

AVIS MÉDICAUX Dr M. Reymond Neuchâtel ABSENT les 1er et 2 mars

LA ROTONDE A L'OCCASION DU 1er MARS 1933, DÉBUT DU NOUVEL ORCHESTRE GRILLI DU MÉTROPOLE - MONOPOLE DE BALE MERCREDI 1er MARS 1933 L'après-midi: THE-DANSANT. Le soir: SOIRÉE DANSANTE

La chasse à l'homme par PHILLIPS OPPENHEIM — M. Burton a une forte grippe actuellement, dit Benskin, et je suis chargé de reprendre son travail. Elle le toisa avec une sorte de curiosité arrogante. — Eh bien, il ne semble pas avoir très bien réussi, remarqua-t-elle, il a fait perdre le temps de tout le monde et l'affaire n'a pas progressé d'un pas.

mètres de Holborn, sans que vous autres de Scotland Yard, qui pensez si grand bien de vous-mêmes, ayez été capables de découvrir quoi que ce soit. — Le cas n'est pas encore abandonné, lui rappela Benskin. Vous devez convenir que nous avons à faire face à de sérieuses difficultés; quoique à proximité d'Holborn, comme vous dites, cette rue est fort déserte et bien que tous les voisins aient été questionnés et requestionnés, on n'a vu personne entrer dans la boutique ou en sortir durant l'heure du crime. Cela ne nous donne guère de facilité pour commencer, n'est-ce pas? — Evidemment, admit-elle avec indifférence.

— Voudriez-vous me montrer exactement à quelle place votre oncle a été trouvé mort? demanda-t-elle. Elle se leva du comptoir avec répu-gnance et vint vers lui. — C'est ici exactement qu'on l'a trouvé, dit-elle, étendu, la tête sur le parquet, le crâne traversé; j'espère n'avoir plus à le répéter, j'ai des frissons chaque fois que je regarde cet endroit. — Je vous certifie que vous ne serez plus ennuyée de ce côté-là, lui affirma-t-il avec sympathie. Si je suis obligé de passer le cas à quelqu'un, je serai en mesure de, lui dire tout ce qui est nécessaire. J'ai

un plan de la position dans laquelle votre oncle était étendu, il semblerait qu'il ait été frappé du côté gauche: cela serait donc quelque part, par ici. — Il se plaça entre les deux rayons de livres et secoua la tête songeusement. La jeune fille se tenait à son côté, patiente, mais triste. — Il est vrai n'est-ce pas, demanda-t-il que votre oncle a dû être appelé à l'intérieur de la boutique au moment où il mettait les volets, et que ceux-ci n'étaient qu'à moitié posés lorsque l'on découvrit son corps. — J'ai expliqué tout ceci à M. Burton, dit-elle, mécontente. — Je vous en prie, soyez patiente, insista Benskin; voici donc comment je vois la chose: votre oncle était dehors à poser ses volets, lorsque quelqu'un entra dans la boutique, ce quelqu'un se mit à parcourir les livres le long des rayons; votre oncle s'apercevant soudain qu'un client avait dû entrer — il a pu attirer son attention d'une façon quelconque — laissa ses volets pour aller le servir. Il vint de ce côté et, dès qu'il dépassa le coin de la bibliothèque qui cachait le visiteur à ses yeux, il reçut le coup qui le tua. — C'est bien cela, convint la jeune fille, mais qui l'a tué? — La personne se tenait sans doute, continua Benskin sans se soucier de l'interruption, juste à la place

que l'occupe à présent; en supposant qu'elle sût ce qu'elle allait accomplir, elle regardait probablement quelque livre, ce qui devait expliquer sa présence ici. Voyons si quelques-uns n'auraient pas été dérangés. — Il examina les rayons à portée de sa main, soudain il étendit le bras. — En voici un à l'envers... comme s'il avait été replacé en hâte; il n'a pas de poussière, évidemment il a été examiné tout dernièrement. « Histoire des Rose-Croix », continua-t-il en lisant le titre, ceci représente un livre de valeur, n'est-ce pas, Mlle Mason? — Je ne suis pas au courant des prix, répliqua-t-elle, je pense que vous le trouverez sur la première page. — Quarante shilling, murmura-t-il en regardant le livre. C'est une somme; aviez-vous remarqué, Mlle Mason, que le livre était à l'envers? — Je ne me suis pas approchée des rayons; j'ai eu d'autres choses à penser, dit-elle brièvement. — Vous n'avez pas montré de livres à ceux qui sont venus ici depuis lors? — Benskin tenait le livre avec précaution. — Ceci a son intérêt, vous savez, dit-il, il fut probablement replacé par le meurtrier; me permettez-tout de le garder quelque temps, Mlle Mason? Je ne pense pas

qu'il soit utile de regarder les empreintes, mais, sait-on jamais? — Vous pouvez le garder si vous voulez, répondit-elle, mais s'il vaut quarante shillings, j'aimerais que vous me le rapportiez. — Bien entendu, promit-il. — Il posa encore quelques questions, puis il se prépara à sortir. La jeune fille souriait ironiquement. — Eh bien! demanda-t-elle, avez-vous une opinion? — Je n'en suis pas encore là pour le moment. A propos, pouvez-vous me dire si la caisse a été volée entièrement? — Jusqu'au dernier sou. — Pas un seul billet, par exemple, n'est resté? — Pas un, nous prenions à la banque ce qui nous était nécessaire pour la maison, il y avait 70 livres en papier et en monnaie. Mon oncle allait aux ventes et il devait toujours avoir de l'argent liquide. — Benskin ferma son carnet et soupira. — Les faits jusqu'ici ne sont pas très probants, néanmoins, nous devons faire tout ce que nous pouvons. — Oh! quant à condamner quelqu'un, vous le ferez! dit la jeune fille amèrement, mais tâchez que ce soit le bon, voilà tout! — Benskin convint en lui-même, tout en gravissant les marches de la « Free Library », dans la rue voisine, que si les preuves lui échapp-

(A SUIVRE.)

Administration: 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureaux ouverts de 7 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale: Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
 Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.
 La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS



VILLE de NEUCHÂTEL

Forêt de Chaumont

Mises publiques
 du samedi 4 mars 1933. Division 30, environ:
 250 stères sapin,
 70 stères hêtre,
 30 stères chêne,
 1800 fagots,
 71 perches 850 m.,
 1 1/2 tas tuteurs,
 6 troncs.

Rendez-vous des miseurs à 13 h. 30 à la maison du garde forestier du Plan.

Neuchâtel, le 27 février 1933.
 Direction des forêts et domaines.



Permis de construction

Demande de M. F. Landry de construire une maison familiale et un garage au Clos de Serrières. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 14 mars 1933.
 Police des constructions.

IMMEUBLES

Terrains à bâtir
 A vendre, à Bôle, dans très belle situation, plusieurs lots de 1500 à 2500 m² suivant plan de lotissement. Conditions avantageuses.
 S'adresser à l'Agence Romande immobilière, Place Purry 1, Neuchâtel.

A vendre ou à louer
VILLA
 de dix chambres, grande véranda chauffable, terrasse, chauffage central, beau jardin. Prix avantageux. La maison peut éventuellement être divisée en deux logements. — S'adresser Fahys 113. — c.o.

Immeuble

On demande à acheter maison de trois ou quatre appartements de quatre ou cinq chambres, dans le quartier des Beaux-Arts ou du qual Osterwald, de préférence côté lac. Offres avec prix, rentabilité et tous détails à M. A. 428 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier à Auvernier

Le samedi 4 mars 1933, dès 14 heures, il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques et volontaires au domicile de dame Louise Perrin-Abblin, à Auvernier No 121 (près de la poste), les meubles et objets ci-après désignés: deux lits complets; un lit en fer; deux lavabos dont un dessus marbre; deux campés; une grande glace; deux petites; deux tables de nuit; une commode; tables, grandes et petites; chaises dont six à l'état de neuf; un paravent; deux panneaux; tableaux; un pupitre noir; trois étagères; un feuillet; un matelas; couvertures; coussins; tapis; un réchaud à gaz à deux feux; un fer à repasser état de neuf; une petite couleuse; outils de jardin; crosses à lessive; chapelet; ustensiles et vaisselle de cuisine, ainsi que d'autres objets dont on supprime le détail.

Paiement comptant.
 Boudry, le 25 février 1933.
 Greffe du Tribunal.

A VENDRE

Canot
 à clips, sept places, belle coupe, parfait état, à vendre avec deux paires de rames, petite voile, ainsi qu'une motogodille. — S'adresser à C. Streit, Gibraltar 5.

A VENDRE

conduite intérieure 8 CV., 6 cyl., quatre portes, ou à échanger contre voiture sport 6 CV., deux places. Téléphonez au 23141, la Chaux-de-Fonds, ou écrivez à Case 9050.

RADIO

A vendre à prix très avantageux appareil dernier modèle sortant de fabrique, six lampes, avec garantie. Facilité de paiement. — Prière d'écrire sous C. J. 453 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

buffet de service, noyer, 150 francs, secrétaire, noyer, 130 francs, chaise-longue, 40 fr., lits somniers, matelas, trois-couins, 100 fr., commode, 65 fr., divan turc, 60 fr., petit bureau, 60 fr., tabourets, 3 fr. 80, table de nuit, 10 fr. Schwander Adolphe, tapissier-ménager, Fausses-Brayes.
 Répare meubles, literie, etc.



le savon fin de tout premier ordre, doux et non irritant, et qui, par ces qualités même, convient aux teints les plus délicats.

Heinrich Mack Nachf., Ulm s. D.



VOS BRONCHES SIFFLENT

Une toux acharnée, beaucoup de crachats, de la difficulté à respirer, tels sont les signes d'un catarrhe, d'une bronchite chronique, d'un asthme qu'on doit soigner immédiatement, si l'on veut éviter les complications les plus graves. Si vous souffrez donc d'un rhume, catarrhe, d'un asthme pénible, avec oppression, prenez du Sirop des Vosges Cazé, il vous aidera comme il l'a fait pour d'autres.

SIROP des VOSGES CAZÉ

Fr. 4.25 le grand flacon, en vente dans toutes les pharmacies.
 Dépôt général pour la Suisse:
 Etablissements R. BARBEROT S. A.
 11, 13, rue de la Navigation - Genève

Grande vente de chaussures de 1^{re} qualité

pour dames, messieurs et enfants
PANTOUFLES
 à prix très avantageux
 QUE CHACUN EN PROFITE!

A. TUYAU, soldeur
 Rue Saint-Honoré 18

Hawaii

Crème de soleil, c'est un succès.

NOUVEAUTÉS en

Assortiments à thé et napperons brodés

NOTRE SPÉCIALITÉ

Assortiment toile pur fil, motifs brodés main, une nappe 90x90 cm., six serviettes, grand choix de dessins depuis **8.-**

Napperons toile pur fil, motifs brodés couleur
 27x42 33x48 40x60 40x70
1.80 3.— 5.50 6.—

D'autres séries dans d'autres dimensions

KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL

La maison du trousseau

ARMÉE DU SALUT GRANDE SALLE

Ecluse 20

Jeudi 2 et vendredi 3 mars, dès 9 h.

VENTE ANNUELLE

Confection - Epicerie - Fleurs

Bazar - Buffet - Jeux, etc.

La barque mystérieuse ???

Entrée libre - INVITATION CORDIALE

FAVORISEZ LE COMMERCE LOCAL

Avant de vous prononcer sur le choix d'un

TAPIS PERSAN

voyez et comparez avec ceux qui vous sont offerts sur place, vous trouverez les prix tout aussi avantageux, si ce n'est plus

OCASIONS A SAISIR:

Ghorawan 362/247	Fr. 395.—	Passage Perse 453/103	195.—
Mahal 370/253	> 510.—	Passage Perse 270/70	85.—
Tabris extra 350/250	> 540.—	Beshir 355/180	360.—
Indo Perse 300/200	> 270.—	Afghan 225/175	145.—
Teheran 355/230	> 990.—	Mossoul 160/110	55.—

NAPPES ET PORCELAINES JAPONAISES
 PLATEAUX - BIBELOTS - MEUBLES ANCIENS

M^{me} A BURGI Orangerie et Jardin anglais Neuchâtel



Je chauffe meilleur marché

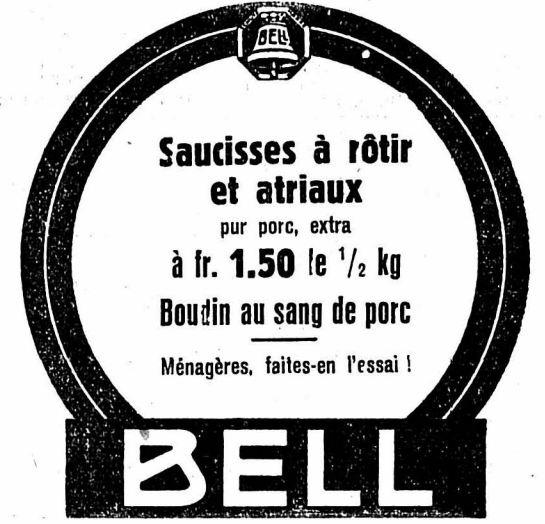
que mes collègues « bois » et « houille ». Mais comment?
 1^o Je brûle plus lentement et dégage une chaleur régulière et durable; je n'épuise pas mes forces d'un seul coup.
 2^o Je retiens mes flammes en bas, afin que la chaleur pénètre dans la chambre et non dans la cheminée.
 3^o Je cause peu de travail, car je ne donne ni suie ni fumée et ne forme aucune saleté.
 4^o Je garde ma brasse pendant la nuit et me transforme en feu vif chaque matin. Le poêle ne s'éteint jamais.
 Ceux qui croient que je ne suis bon qu'à chauffer les poêles et les potagers se trompent. Grâce à mon économie, je suis également la bienvenue dans les chauffages centraux et par étage. Faites un essai avec moi l'hiver prochain, s. v. pl.

Demandez

LES BIÈRES SPÉCIALES

DE LA BRASSERIE MULLER
BLONDE et BRUNE

LIVRAISONS EN FUTS ET EN BOUTEILLES



Saucisses à rôtir et atriaux

pur porc, extra

à fr. 1.50 le 1/2 kg

Boudin au sang de porc

Ménagères, faites-en l'essai!

BELL

CONTRE la TOUX:

Pastilles Norvégiennes

Droguerie P. Schneitter, Epancheurs 8

Chapellerie à remettre

Un bon magasin de chapellerie est à remettre tout de suite dans un centre important du canton de Vaud. Commerce bien centré, 60 ans d'existence, jouissant d'une ancienne et bonne clientèle de la ville et de la campagne. — Capital nécessaire fr. 20,000.—

S'adresser à Aug. Chabloz, agent d'affaires patenté, rue de la Plaine 38, Yverdon. P. 452-3 Yv.

Qui aurait trouvé...

entre Hauterive et Cortallocl... un vin rouge Montagne supérieur à un prix meilleur marché que celui des magasins Meier? Un vin rouge Alicante à 90 c. le litre; un vin blanc du pays 1931, à 1 fr. 20 le litre; un rhum d'origine vieux à 5 fr. le litre; un kirsch du Rhin supérieur à 5 fr. le litre; un fromage Emmenthal tout gras, été, à 1 fr. 10 le 1/2 kg.; une farine blanche à 30 c. le kg.; des pois et carottes exquises à 1 fr. 05 la grande boîte; des haricots « Meier » exquises à 1 fr. la grande boîte. Bon marché, des timbres 5 % chez Meier, Ecluse 14 et dépôts.

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

DEMANDES à ACHETER

On achèterait (de préférence à particulier)

huile de A. Anker

(portrait ou groupe)
 Adresser offres écrites à G. V. 448 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter

chambre à coucher

deux lits, style ancien. — Adresser offres détaillées sous P. 1440 N. à Publicitas, Neuchâtel. P. 1440 N

Orfèvrerie usagée

bijoux or, argent et platine, pierres précieuses, VIEUX DENTIERS

sont achetés au plus haut prix

H. Vuille Filz

Temple-Neuf 16, Neuchâtel

AVIS DIVERS

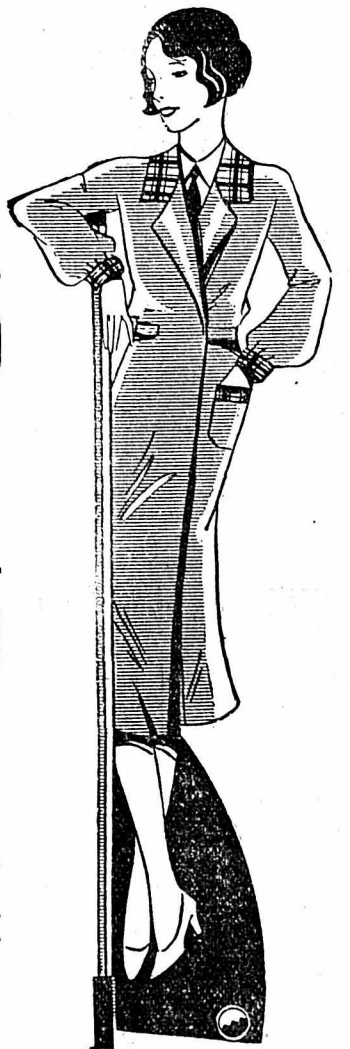
Croix + Bleue

Grande reunion

des deux groupes du Vignoble
 Mercredi 1er mars
 A COLOMBIER
 FANFARES CHŒURS
 Départ du cortège à 1 h. 50 à l'arrivée des trams
 Invitation cordiale à tous

Blouses de travail et tabliers hollandais

dès ce jour à des prix incroyables



Tabliers jardiniers - .45

pour enfants, en belle popeline,

AU CHOIX ...

Tabliers hollandais - .90

pour dames, très jolis dessins

AU CHOIX ...

Tabliers-blouses - 2.95

pour dames, en bon Vichy garni col fantaisie, longues manches

AU CHOIX ..

Blouses de travail - 3.90

en mérinos noir ou crotte blanche, longues manches,

AU CHOIX ..

Blouses de travail - 3.90

en superbe popeline marine

AU CHOIX ..

Blouses travail - 4.90

de superbe qualité, col dernière nouv.

AU CHOIX .

TABLIERS DE CUISINE au choix

coton -75 mi-fil nouveauté 1.20 1.45 pur fil 1.75 2.25

Grand choix de TABLIERS BLOUSES pour dames fortes

VOYEZ AUJOURD'HUI MÊME NOTRE VITRINE

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S. A. NEUCHÂTEL

La situation de l'Allemagne à la veille des élections

(De notre correspondant)

Les forces politiques se préparent à la lutte

Munich, 25 février.

Un mois bientôt sous le règne d'Adolphe Hitler. Et les bons esprits de s'écrier joyeusement ou pleins d'ironie : il s'agit, il n'applique pas son programme, il n'applique pas ses méthodes ! Regrettons-le pour les bonnes âmes, mais M. Hitler et ses lieutenants nationaux-socialistes, de concert avec les nationaux allemands et de tout ce que l'Allemagne compte de nationaliste, sont bel et bien en train d'incruster leur programme et leurs plans dans la réalité la plus profonde. Seulement ils ne chantent plus leurs idées sur les toits, comme au beau temps de l'opposition. Précisément parce qu'ils sont en train de gouverner et parce que tout part de bien gouverner est d'agir sans trop parler. Le pauvre monde démocratisé qui vit sur cette idée qu'un ministre doit rendre compte de ses actes, ne comprend pas semblables procédés. Nous ne pouvons que lui souhaiter qu'il déchanté...

Il faut voir ici la triste mine du socialisme officiel, en ces préparations d'élections, ses ridicules essais de sauver la face, ses capitulations devant tous les brimades dont il est l'objet depuis quatre semaines, pour se rendre compte que quelque chose est changé. Il faut lire le «Völkischer Beobachter», devenu grand pontife de la presse, il faut le voir dicter ses désirs, préciser ses vœux, désigner tels adversaires... Une assurance qui voile, ne vous en déplaise, certain travail positif.

D'autre part, il apparaît que cette alliance nationale dont on a tant soutigné, peut-être à tort, le paradoxe, n'a pas fait les dupes qu'on attendait. Nous avons croisé assez peu aux divergences irréductibles d'idées, entre nazis et nationaux d'Hugenberg, sur lesquelles l'on a beaucoup insisté et qui visent à l'économie et aux problèmes sociaux. Des frottements de personnes pouvaient compliquer les rapports... Le programme minimum que l'on a adopté (redressement national à tout prix, lutte impitoyable contre le marxisme) semble satisfaisant aujourd'hui les deux parties et, bien mieux servir leurs intérêts à l'une comme à l'autre en leur donnant de réaliser la grande idée qui les tient, l'idée nationale. Que pèsent de passagères et diverses solutions économiques ou sociales pour des hommes qui sont hypnotisés par l'instant par une seule fin politique, le salut, l'amour, la grandeur de la patrie ?

Aussi bien l'Union s'assure de jour en jour ; chaque ministre national-allemand y travaille pour sa part. Goering et Frick surtout prennent de l'importance au gouvernement. Hitler met sa grande force de propagandiste au service du pouvoir et tâche à s'affirmer comme chef... Quand cette union planera au-dessus de tout parti, pour ne plus être que la seule affaire de l'Allemagne, jetant bas définitivement le régime des quinze dernières années, ce jour-là, les deux instigateurs, M. von Hindenburg vieux croyant nationaliste, et M. von Papen, très habile manœuvrier, pourront s'endormir dans la paix du Seigneur.

Ce bloc des éléments patriotes extrêmes est donc au début de son entreprise. Par la lutte même, il s'affirme, se consolide, s'impose. L'offensive est particulièrement vive contre le marxisme, contre le socialisme qui ne bronche guère, contre le communisme qui se tient mieux au feu, c'est hélas ! le cas de le dire. Par une prodigieuse campagne électorale à travers l'Allemagne entière, ce bloc national essaye de conquérir, première manche, une majorité absolue qui l'entraînera dans le pays et tout porte à croire qu'il l'obtiendra... Mais alors où ira-t-il ? Qu'il continue l'épuration des factions socialistes de désordre, c'est bien certain ; mais ses vœux de grandeur nationale s'arrêteront-elles à un redressement intérieur ? C'est ici que, sans jouer systématiquement l'épouvantail à pacifistes, l'étranger qui vit en Allemagne est bien obligé d'avoir quelque sujet d'inquiétude. Nous n'en voulons d'ailleurs pour seule preuve que l'attitude du centre...

A l'heure où nous écrivions, elle prend un caractère de tension de plus en plus marqué. Les chefs de gouvernement des Etats du sud, réputés pour leur prudence, élèvent carrément la voix... L'on a pu reprocher au centre ses finasseries, son goût des louvoisements politiques, son amour des petites places officielles. Dans leur campagne, les chefs hitlériens font de ces travers leur meilleur argument pour expliquer les bouderies actuelles du grand parti catholique. C'est peut-être vrai : il n'empêche qu'en matière de doctrine générale, le centre (et son aile très active, le parti populaire bavarois) a pu se servir de sources ; il sait fort bien à quoi s'en tenir sur la valeur des idées et des hommes ; il est peut-être le seul parti qui fasse la part juste des devoirs nationaux, tout en étant très sincèrement ami de la paix. Aussi son opposition revêt-elle une importance particulière ; elle est la meilleure mise en garde contre un état d'esprit qui pourrait ne pas tarder à renaître.

Nous avons sous les yeux un article de l'«Augsburger Postzeitung»,

journal conservateur, antique et vénérable (il est né en 1686). Rien de plus significatif que la façon dont cet organe commente la marche des événements de son pays. Il rappelle les tractations du Centre et des nazis au mois de juillet dernier pour une prise éventuelle et commune du pouvoir. Quand le national-socialisme semblait n'exprimer que des revendications sociales urgentes dans le cadre de la patrie, malgré d'évidentes exagérations, rien ne s'opposait à ce qu'on tentât avec lui un essai loyal. Aujourd'hui, l'hitlérisme montre sa vraie figure en s'apparentant aux nationaux d'Hugenberg dont certains clans, l'«Augsburger Postzeitung» le souligne nettement, sont très exactement ceux-là qui furent fauteurs de la guerre. Il est triste, ajoute à peu près et très curieusement l'organe catholique qu'un Hitler ou qu'un Papen aient fourvoyé leur nationalisme dans le vieil esprit guerrier d'avant-guerre.

Telle est la situation allemande, de l'aveu d'hommes du centre, celle-là même que vous probablement ratifier les élections générales du 5 mars. Hitler, bonnes gens, aurait trouvé encore plus fort que lui ; aurait cédé à plus extrêmes que lui ; au souffle antique de l'impérialisme et des menaces prussiennes qui exigent toujours d'être l'expression intégrale du nationalisme allemand le plus authentique. Le plus étonnant, c'est que la comédie s'est jouée jusqu'ici sous le masque démocratique ; c'est que ce retour à l'esprit et à l'état d'avant-guerre s'est effectué apparemment dans les règles du jeu parlementaire. Suprême habileté des grands manœuvriers du Reich. N'en doutez pas, pour parfaire leur ouvrage, ils trouveront bientôt une loi très républicaine pour rappeler les Hohenzollern.

Les Miettes de l'histoire

(26 février 1802)

Naissance de Victor Hugo

Tout le monde connaît les circonstances de la naissance de Victor Hugo ; il en a souligné la date dans cette célèbre poésie de « La Légende des Siècles » :

Ce siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Victor Hugo naquit, par hasard, à Besançon ou sa mère, Sophie Hugo, était venue rejoindre son mari qui venait d'être nommé chef de bataillon à la 22me brigade ; elle amena avec elle deux jeunes enfants, Abel et Eugène. Toute la famille logea dans un petit appartement meublé Place Saint-Quentin. La maison existe encore et le gouvernement vient de l'acheter pour en faire un musée qu'on doit inaugurer un de ces jours.

Le général Hugo qui avait déjà deux fils désirait une petite fille ; ce fut un troisième garçon qui vint. Mme Victor Hugo a écrit à ce sujet :

« J'ai entendu plusieurs fois, sa mère raconter sa venue au monde. Elle disait qu'il n'était pas plus long qu'un couteau. Lorsqu'on l'eut emmaillotté, on le mit dans un fauteuil où il tenait si peu de place qu'on eût pu en mettre une douzaine comme lui. On appela ses frères pour le voir ; il était si laid, disait sa mère, et ressemblait si peu à un être humain que le gros Eugène qui n'avait que dix-huit mois et qui parlait à peine s'écria en l'apercevant :
« Oh ! la bête ! »

Pour le baptême, on demanda au général Lahorie qui avait été le chef du commandant Hugo d'accepter d'être parrain. Le chef de brigade Delelée, aide de camp du général Moreau, le représenterait aux fonts baptismaux. Le général Lahorie donna son nom de Victor à l'enfant.

On s'est plus tard posé la question de savoir si Lahorie n'était pas plus que le parrain ? Il serait difficile de répondre. Ce qu'il y a de certain, c'est que quinze jours après la naissance, le commandant Hugo quittait Besançon appelé à un nouveau poste. Mme Hugo resta encore six mois et quand elle quitta la ville avec ses trois enfants, elle rentra à Paris, le 28 novembre 1802, elle venait de sevrer à peine Victor.

Comme le fait remarquer M. Louis Guimband dans un livre très précis sur « La mère de Victor Hugo » : « Comme par hasard, elle descendit dans un hôtel meublé, 76, rue Notre-Dame des Petits Champs, comme par hasard Lahorie habitait quatre pas plus loin, 26 rue de Gaillon. » Ce qu'il y a de certain, c'est que Lahorie, au bout de quelques mois, habitait sous le même toit que Mme Victor Hugo et que leur affection ne finit que lorsque le général, compromis dans l'affaire du général Mallet, en 1812, fut fusillé le 29 octobre.

(Reproduction interdite) JEAN-BERNARD.

La diplomatie au grand jour et ses inconvénients

(De notre correspondant de Paris)

Pourquoi ce système est en train de faire faillite

Paris, 25 février.

Vous souvient-il de l'enthousiasme qui s'empara des foules quand, la grande guerre terminée, on leur annonça solennellement qu'on allait substituer la « diplomatie au grand jour » à la vieille diplomatie secrète et que désormais les peuples allaient pouvoir contrôler par eux-mêmes toute la politique internationale ? C'est extraordinaire, mais cette promesse-là a été tenue ! Depuis bienôt quinze ans, les diplomates de carrière n'ont plus guère eu autre chose à faire qu'à enregistrer les accords issus des palabres internationales. Finies les intrigues de chancelleries, tout s'est fait — pour ainsi dire — sur la place publique.

Y a-t-il lieu de s'en réjouir ? Il est permis d'en douter. Loin de faciliter le rapprochement des peuples, il semble bien que ce malheureux système ait rendu impossible toute entente véritable, cordiale et sincère. Et à l'heure actuelle, les moindres actes internationaux sont, au milieu de la défiance universelle, immédiatement interprétés dans un sens défavorable. A toute démarche que quelle qu'elle soit, on attache des visées d'hégémonie, des arrière-pensées guerrières même et la paix se trouve à tout instant menacée.

Cet état de choses s'explique d'ailleurs très facilement : du jour où, pour mettre fin aux « intrigues » des diplomates, on a résolu de tout faire au grand jour, il était inévitable que, dans un monde ébranlé jusqu'à ses assises mêmes par la guerre, l'opinion publique, le plus souvent mal informée, excitée du reste dans la plupart des pays par une presse prompte à tout juger du point de vue étroitement national, se laissât guider par la passion plutôt que par la raison, et inclinât par conséquent aux solutions de violence.

Voilà ce qui se passe ces jours-ci. La S. d. N. n'ayant pas adopté intégralement la thèse du Japon, dans le conflit qu'elle a tranché entre ce pays et la Chine, Tokio déclare se retirer purement et simple-

ment de l'aréopage de Genève. Et les dépêches nous annoncent que l'opinion publique au Japon approuve et appuie fortement cette décision, la presse ayant fait accroire au peuple que le Japon est « victime d'une conjuration mondiale » !

Autre exemple : les trois Etats de la Petite-Entente resserrèrent entre eux les liens qui les unissaient. Or, remarquez que la presse allemande et même italienne ont à maintes reprises reconnu la nécessité de constituer une fédération danubienne pour remédier aux conséquences néfastes d'un morcellement en unités territoriales et économiques trop exigües. Cet accord entre les Etats de la Petite-Entente a été négocié et conclu au grand jour. Ce qui n'empêche pas qu'en Allemagne et en Italie on veuille voir « une manœuvre du Quai d'Orsay et de l'état-major français » et que les journaux de ces pays parlent d'alliance guerrière nouvelle créée par la France !

On pourrait citer bien d'autres exemples encore de cette méfiance générale engendrée par la « diplomatie au grand jour ». A propos de l'affaire des armes d'Hirtenberg, à propos des déclarations de M. Herriot à la commission des affaires étrangères concernant le bruit d'une alliance germano-hungaro-italienne, cette méfiance s'est affirmée dans la presse des pays mis en cause. Il est vrai que la violence de langage des journaux est aujourd'hui un moyen de pression diplomatique.

Mais ce moyen nous apparaît comme fort dangereux, car l'opinion publique croit ce que lui disent ses journaux. Et la tension internationale, cause première de la crise mondiale, provient en grande partie de là. Ce qui fait que, tout considéré, on en arrive presque à regretter les négociations secrètes d'autrefois, qui, du moins, permettaient aux gouvernements de délibérer dans le calme et sans être soumis à la pression de l'opinion publique souvent inconsidérée.

M. P.

ECHOS

Le 15 mars on mettra en vente sur une mise à prix de 7 livres le château de Montemarle, près de Cuneo, au nord de San-Remo. Le 27 janvier, il n'avait pas trouvé preneur sur une mise à prix de 10 lire.

Il a, il est vrai, une sinistre réputation. En 1541, il fut assiégé par les troupes de Charles-Quint et son maître Giovanni Federico fut torturé au pied de ses murs. Pour sauver leur chef ses hommes rendirent la place mais Federico cria sa malédiction qui semble s'être perpétuée, car le château fut à nouveau ravagé par la foudre après sa restauration et depuis des siècles il est en ruines.

Cette acquisition pourrait tenter quelque artiste impavide, mais il est vraisemblable que le receveur des contributions doit sensiblement augmenter le prix d'adjudication, ce qui a fait reculer jusqu'ici les amateurs.

« Oui... mais Radio Mediator est meilleur... et meilleur marché ! »

Le nombre des malfaiteurs s'est beaucoup accru ces derniers mois dans les grandes villes d'Allemagne. Il en est résulté une nouvelle profession, celle de « chevalier noir ».

A Berlin, à Hambourg, à Dresde, à Munich et dans d'autres grandes villes, d'importantes sociétés de surveillance nocturne ont créé un service spécial dit de chevaliers de la nuit ou chevaliers noirs. Quiconque rentre chez soi à une tardive, par des rues solitaires, et désire arriver à bon port, quiconque porte sur soi de fortes sommes d'argent et craint d'être dévalisé téléphone à l'une de ces sociétés. Quelques minutes plus tard, un chevalier noir arrive. C'est un homme d'une corpulence exceptionnelle, revêtu d'un uniforme, armé d'un pistolet et d'une matraque, muni d'une lampe électrique à puissant réflecteur.

On peut se procurer un chevalier de la nuit quotidiennement, à heure fixe, par abonnement. On peut aussi en avoir un d'une façon permanente à sa disposition. En cas de départ, le chevalier noir peut s'installer dans votre appartement et le garder durant toute la durée de votre absence.

La radio de propagande

Une intéressante initiative PRAGUE (Ofinor). — Attendu l'intense propagande communiste à laquelle procède régulièrement en langue tchèque la station de T. S. F. de Moscou, — elle donne deux fois par semaine des conférences représentant la vie idyllique des peuples de l'U. R. S. S. — le ministère des postes, télégraphes et téléphones, d'accord avec celui de l'intérieur, a résolu de commencer une contre-propagande. Désormais, après chaque communication de propagande de Moscou, la station de Prague lancera une contre-communication relevant les mensonges du speaker bolchévique. Tout en reconnaissant la nécessité de cette mesure, on a tout de même à craindre que la radio-transmission tchécoslovaque ne se transforme en une dispute interminable, attendu que les bolchéviks possèdent plusieurs postes d'émission consacrés exclusivement à la propagande qui seront sans doute ravis d'engager une dispute devant le grand public de l'Europe. On croit qu'il serait évidemment plus efficace de construire un poste spécial qui puisse « biffer » toute transmission bolchévique de propagande.

Des révélations sur la guerre navale

On mande de Londres :

Des révélations sur l'espionnage allemand et le contre-espionnage britannique pendant la guerre et, en particulier, sur la défaite de l'amiral von Spee aux îles Falkland, sont faites par M. de Rintelen, un des chefs de l'espionnage allemand aux Etats-Unis, dans un livre qui vient de paraître à Londres : « Le sombre envahisseur ».

M. de Rintelen avait été envoyé aux Etats-Unis avec mission d'arrêter les transports de munitions dirigés sur l'Europe. Il inventa une bombe spéciale qu'on plaça à un endroit quelconque du navire, et qui explosait en cours de route.

Sur l'ordre de Berlin, M. de Rintelen rentra en Europe. Ce fut pour y être fait prisonnier, dans les eaux britanniques, et apprendre en même temps que l'ordre reçu de Berlin était un faux, expédié par un agent de l'amirauté.

Sur la destruction du croiseur de l'amiral von Spee, voici les renseignements qu'il rapporte M. de Rintelen, et qu'il recueillit de lord Hershell durant sa captivité :

Pour couler le croiseur de von Spee, il ne fallait rien de moins que les deux cuirassés « Invincible » et « Inflexible », qui se trouvaient dans la mer Egée.

Von Spee était alors à Valparaiso. L'amiral Hall directeur de la « Naval Intelligence », fit construire deux navires camouflés imitant exactement l'« Invincible » et l'« Inflexible ». Les deux « navires maimequins » furent remorqués jusqu'à la mer Egée, et, au cours d'une nuit, la substitution s'opéra ; cependant que les faux cuirassés jouaient leur rôle, les deux « dreadnoughts » filaient à toute vapeur vers les Falkland.

En même temps, von Spee, à Valparaiso, recevait l'ordre de se rendre aux îles Falkland pour détruire la station de sans-fil de Port-Stanley. Von Spee trouva le message injustifié, mais il fallait obéir. Il fit donc route pour les Falkland.

L'ordre de départ venait, bien entendu, de l'agent britannique à Berlin, et au moment où l'escadre de von Spee parvenait en vue des îles, le 8 décembre 1914, elle rencontra l'« Invincible », et fut coulée en quelques heures.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Chez les décorateurs-étalagistes romands

Une cinquantaine de décorateurs-étalagistes et de peintres d'affiches pour vitrines, venus de différentes localités romandes, ont fondé récemment à Lausanne, une section romande de l'Association suisse des décorateurs-étalagistes.

Le comité est présidé par M. H. Dubrit, à Lausanne et M. J.-H. Niklaus et représente la ville de Neuchâtel.

Soirée d'adieux de l'Orchestre Seminola Band

Jeudi soir eut lieu à la Rotonde la soirée d'adieux de l'Orchestre « Seminola Band » qui s'apprête à quitter notre ville.

Pour ce concert qui avait attiré la foule des grands jours à la Rotonde, l'Orchestre Seminola, renforcé de six musiciens, avait élaboré un programme de premier ordre. La première partie fut consacrée à des œuvres de Fucik, Strauss, Wagner et Tchaikovsky, jouées avec le rythme et le sens qui conviennent à ces auteurs classiques. Pendant l'entracte, il y eut un petit intermède oratoire. M. Henri Marguet, président de la Société pour le développement artistique et musical à la Rotonde, remit à l'Orchestre une superbe couronne enrubannée, souvenir tangible des amis de Seminola Band. M. Max Berthoud, président de l'Association des sociétés locales, remercia l'Orchestre des rapports agréables et courts qu'il avait toujours entretenus avec toutes les sociétés de la ville lors de l'organisation de soirées ou autres manifestations. Enfin, M. Henri Favre, secrétaire de la Société pour le développement artistique et musical à la Rotonde, fit quelques communications fort intéressantes au sujet des prochains orchestres engagés à la Rotonde et des manifestations prévues.

La seconde partie du programme comprenait quelques fantaisies de musique de jazz, fantaisie honorerole, rhapsodie russe, arrangement inédit de la « Veuve Joyeuse », fantaisie « Fausse Révérence », etc. Ces arrangements symphoniques mirent en relief toutes les ressources du Seminola Band et firent passer, ainsi que la danse qui suivit, de bien agréables instants à tous les assistants.

« On nous a laissé espérer que le Seminola Band reviendrait un jour dans nos murs. Souhaitons que cet espoir se réalise et nous puissions bientôt entendre à nouveau cet ensemble qui connaît un si vif succès à Neuchâtel ».

A l'Union commerciale

Les causeries que cette sympathique société organise régulièrement depuis quelque temps obtiennent un grand succès.

Le 27 janvier, dans les accueillants locaux du Coq d'Inde 24, trop petits pour la circonstance, M. Eugène Richéme, professeur, membre honoraire, entretenait un auditoire attentif de son récent voyage autour du monde à l'occasion des olympiades de Los-Angeles où il fonctionna en qualité de commissaire suisse. Une riche collection de vues de toute beauté révélaient à nos yeux ravis quantité de sites pittoresques, paysages idylliques, monuments prestigieux. Enfin, pour clore la séance, trois beaux films défilèrent sur l'écran.

Le 24 février, M. Hermann Pfaff, membre honoraire, charmait les unionistes par une spirituelle et captivante causerie sur ce sujet : « Comment on nous vole ». Comme vous l'aurez deviné, c'est des cambriolages de bijouterie qu'il s'agit et c'est particulièrement du vol dont il fut lui-même la victime qu'il nous parla. Ce récit fut des plus intéressants et fut écouté dans la manière de procéder des cambriolages.

Cette dernière causerie fut suivie d'une assemblée où furent liquidés, sous la présidence de Robert Zurich, différentes questions administratives.

Pro Tierno

La section de Neuchâtel, fondée en 1915, a eu sa 18me assemblée générale annuelle le 19 février, sous la présidence de M. G. Rusconi, président. La séance est ouverte à 15 h. 20, en présence d'une cinquantaine de membres. Les comptes de l'exercice 1932 sont lus et approuvés à l'unanimité.

L'ancien comité est réélu par acclamations, en bloc moins un membre qui a décliné toute réélection, et est remplacé par M. Edouard Indami fils.

Dans son rapport, le président fait ressortir que malgré le joli nombre de 170 membres dont se compose la section, l'essoufflement, beaucoup manquant encore à l'appel, sûrement, dit-il, parce qu'ils n'ont pas encore compris les vrais buts que poursuit notre association. Chacun sait que nos statuts éliminent toute politique et que les principaux buts sont simplement patriotiques et philanthropiques. Il trouve qu'avec une si minime cotisation et par les temps difficiles que nous traversons, l'on peut s'estimer heureux d'avoir pu, cette année encore, verser la jolie somme de 500 francs à diverses institutions et œuvres de bienfaisance.

Union sténographique suisse Aimé Paris

Réunis en assemblée générale, les membres de l'Union sténographique, section de Neuchâtel, ont entendu un rapport fort intéressant de leur dévoué président M. Maurice Montandon.

La section, qui compte 89 membres au 31 décembre 1932, a eu 41 séances d'entraînement. Les concours organisés au siège même de la section et au congrès de la Chaux-de-Fonds, ont permis de distribuer 48 diplômes officiels aux sténographes de Neuchâtel. C'est là un résultat encourageant.

Grâce aux cotisations des membres passifs, les comptes bouclent sans déficit.

L'assemblée, par un vote unanime a réélu M. Maurice Montandon, président de section, charge qu'il cumule avec celle de président central, le comité directeur de l'Union sténographique étant à Neuchâtel.

L'assemblée des délégués, qui a eu lieu le dimanche 19 février, à Lausanne, a désigné Vevey comme section organisatrice du congrès de 1933.

Grütl Männerchor

La soirée du Grütl Männerchor a eu lieu samedi soir, à la Rotonde. Un nombre public y assistait. Les chœurs « Liebescherz », « Gruss an's Ober-Intual », « Donauwellen » et « Abendlied », avec orchestre, furent fort goûtés et appréciés, en particulier la fermeté de la direction de M. Jean Joud, le Männerchor a donné la preuve d'une grande capacité. La pièce « D'Stöcklichrankheit », en dialecte bernois, fut très gaie et les applaudissements frénétiques du public donnèrent à croire que celui-ci goûte le choix de la pièce et le jeu des acteurs.

La seconde partie de la soirée fut également très agréable. Le nombreux public qui est resté jusqu'à la fin, a eu beaucoup de plaisir.

Carnet du jour

CINEMAS
Mardi et mercredi
Caméo : Mam'selle Nitouche.
Chap Bernard : Silence, on tourne.
Apollo : La gamine de la rue.
Palace : Fascination.
Théâtre : Une nuit à l'hôtel.

Aspirateurs - Gireuses

Marques et modèles avantageux. Prix modérés, meilleures références, reprise de vieux appareils. R. Minassian, av. 1er Mars 14, Téléphone 1214, Neuchâtel.



Emissions radiophoniques

de mardi

(Extrait du journal « Le Radio »)

Sottens : 12 h. 28, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 13 h. 30, Météo. 14 h. 40, Disques. 15 h. 28, Signal de l'heure. 15 h. 30, Quintette Radio-Lausanne. 16 h. 15, Piano par Mlle Schmidiger. 16 h. 30, Pour Madame. 18 h., Quelques exemples de désordres nerveux et leurs traitements, conférence par M. Feral. 18 h. 30, Leçon d'anglais, par M. Goldberg. 19 h., Météo. 19 h. 20, Correspondance parée par la Société des émissions Radio-Genève. 19 h. 30, Ma discothèque. 20 h., Quelques scènes du « Médecin malgré lui », de Molière, interprétées par les artistes du théâtre. La Comédie. 20 h. 30, Introduction au concert symphonique par M. Ansermet. 20 h. 35, Concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande. Programme : 1. Suite No 1 en ut, de Bach ; 2. Festin de l'Aralgnaie, de Roussel ; 3. Concerto pour piano et orchestre, de Ravel ; 4. Le bal vénitien, suite de Delvincour. 20 h. 40, Concert. 21 h. 40 et 15 h. 30, Orchestre. 16 h. et 16 h. 30, Disques. 18 h. 30, Die Freundschaft Wagners und Nietzsche's, causerie par M. Verweyen. 19 h. 15, Lawinen und Lawinengefahr, conférence par M. Schweizer. 19 h. 45, Musique de danse. 20 h. 20, Variétés. 21 h. 40, Orchestre. 16 h. 45, Orchestre. 20 h., Heure variée. 22 h., Variétés de carnaval. 22 h. 45, La dernière danse et les adieux du Prince Carnaval. 23 h., Concert. 17 h. 35, Carnaval 20 h., Grand bal de Carnaval. Berlin : 16 h. 30, Orchestre. 18 h. 05, Concert. 20 h. 15, Carnaval. Londres : 13 h., Orgue. 13 h. 45, 17 h. 25 et 20 h. 20, Orchestre. 18 h. 15 et 23 h. 25, Musique de danse. 22 h. 10, Concert. 23 h. 20, Concert radiophonique. 24 h., Emission expérimentale de télévision. Vienne : 15 h. 20, Chant. 16 h. 45, Théâtre dansant. 19 h. 30, Variétés. 20 h. 55, Orchestre symphonique. 22 h. 15, Musique de danse. Paris : 13 h., Orchestre. 19 h. 10, Causerie agricole. 19 h. 50, Chronique théâtrale. 20 h. 05, Causerie artistique : De l'acroïx et l'orient. 20 h. 20, Orchestre. 21 h., Concert. Milan : 13 h. et 17 h. 30, Orchestre. 20 h. 30, Opéra. Rome : 13 h. et 17 h. 30, Orchestre. 20 h. 45, « L'Arlesienne », drame de Bizet. Varsovie : 17 h., Orchestre philharmonique de Varsovie. Bucarest : 20 h., Concert symphonique. Bruxelles : 22 h. 10, Concert symphonique.

Emissions de mercredi

Sottens : 12 h. 28, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 13 h. 30, Météo. 14 h. 40, Disques. 15 h. 28, Signal de l'heure. 15 h. 30, Broadcasting Serenaders. 16 h. 30, Disques. 18 h., Heure des enfants. 19 h., Météo. 19 h. 30, Origine et histoire du vignoble fribourgeois, conférence par M. Zimmermann. 20 h., Soirée pour commémorer l'anniversaire de l'indépendance neuchâtoise. 21 h., Orchestre à cordes (dir. M. Echenard). 21 h. 40, Les travaux de la S. d. N., par Me Suès. 22 h., Météo. 22 h. 10, Musique de danse. 23 h., Concert. 17 h. 30, Orchestre. 19 h. 05, Piano. 20 h., 05, Musique religieuse. 21 h. 25, Musique de chambre. Langenberg : 17 h. et 20 h., Orchestre. Berlin : 16 h. 30, 21 h. et 23 h. 30, Orchestre. 18 h. 10 et 19 h. 10, Chant. 20 h. 30, Le Mercredi des Cendres. Londres : 13 h. et 17 h. 45, Orgue. 18 h. 15 et 23 h. 20, Musique de danse. 21 h., Programme varié. 22 h. 15, Concert. 22 h. 35, Fanfare militaire. 24 h., Emission expérimentale de télévision. Vienne : 17 h. et 19 h. 45, Orchestre. 21 h. 05, « Le retour de l'Enfant prodige », d'Arnold Schönberg. 10, Concert. Paris : 13 h., Causerie pédagogique : L'éducation et les sports. 13 h. 15, Orchestre. 18 h. 30, Orgue. 14 h. 05, Orchestre. 19 h. 10, Causerie agricole. 20 h., Conférence médicale : Maladies transmises par le lait cru. 21 h., Lectures littéraires. 22 h., Concert. Milan : 13 h. et 19 h. 35, Orchestre. 17 h., Chant. 20 h. 30, Comédie. Rome : 13 h., Orchestre. 17 h. 30, Concert. 20 h. 45, Théâtre. Prague : 20 h. 05, Philharmonie tchèque.

ROTONDE

Galas d'opérettes viennoises

Jeudi 2 mars, soirée à 20 h. 35

Le chef-d'œuvre de Léo Fall

Der fidele Bauer

« Le paysan joyeux »

Opérette en 3 actes

Musique de LEO FALL

Prix des places : Fr. 1.50 à 4.—

Location : Fetisch frères.

N'oubliez pas que...

Vente et bazar du printemps de l'Armée du saint

C'est en toute confiance que l'Armée du salut fait appel à tout cœur sensible aux souffrances et à la peine des hommes.

Chacun fera sa part dans un geste pratique. Personne ne voudra perdre cette force qui rend meilleur et qui pousse à l'action bonne.

Ainsi, cette œuvre bienfaisante pourra persévérer à édifier les cours de ceux qui espèrent encore, envers et contre tout.

Le dernier concert d'abonnement

Rappelons que le 5me concert d'abonnement aura lieu jeudi soir. On y entendra un jeune violoniste originaire de Neuchâtel : M. André Lew. Après avoir obtenu son diplôme de virtuose avec félicitations du jury à l'Ecole de musique de Ribeauviller, il poursuit ses études à Paris avec Lucien Capet et Eugène Isaye pour le violon, avec Vincent d'Indy pour la composition. Il travailla ensuite en Bohême sous la direction de Sevcik. Dès les premiers concerts qu'il donna en Angleterre et en Suisse romande, en 1930-1931, la presse loua chez ce jeune artiste l'étonnante sûreté de la main gauche, la souplesse et l'élégance de l'archet : Il jouera chez nous le « Concerto en si mineur » de Saint-Saëns. Au programme d'orchestre de cette soirée, après l'ouverture du « Vaisseau Fantôme » de Wagner, et la 4me symphonie de Beethoven, nous relevons

AU SANS RIVAL

actuellement:
Séries économiques

La vente la plus en vogue!

Prix fixes:
.50 .95
145 195 290

Profitez les avantages offerts et qui répondent à votre désir d'économie

Veillez voir nos vitrines
Consultez notre catalogue que vous avez reçu par la poste

Livraison à domicile

BRILLANTINE
pour meubles à rafraîchir
Droguerie P. Schneitter Epancheurs 8

Bureau d'orientation professionnelle
NEUCHÂTEL (Collège de la Maladière)

Avis aux employeurs

Les patrons de la ville et des environs sont invités à nous signaler au plus tôt les places d'apprentissage à repourvoir par des jeunes gens et des jeunes filles sortant des écoles à Pâques.

Avis aux parents

Nous sommes à la disposition des parents qui auraient besoin de conseils et de renseignements sur le choix d'une profession pour leurs fils ou leurs filles. Examen d'orientation professionnelle et placement d'apprentis.

Consultations : mercredi et jeudi, de 16 à 18 h., samedi, de 15 à 17 h. (Tél. 11.82)
OFFICE GRATUIT

Café-Restaurant du Théâtre
NEUCHÂTEL

Mardi 28 février 1933
dès 20 h. 30

Concert d'adieu
de l'orchestre Cortesi
avec le concours de
M. A. Bourquin, chanteur

Fritz Gross
Installations sanitaires
Chambres de bain, buanderies
Tous travaux de ferblanterie

PLACE DU MARCHÉ 2
Téléphone 10.56
NEUCHÂTEL

Emprunt 4 1/4 % Canton de Berne
de Fr. 15,000,000 de 1914

Dénonciation

L'emprunt 4 1/4 % Canton de Berne 1914 de fr. 15,000,000. — à l'origine est dénoncé au remboursement pour le 1er juin 1933 selon les dispositions du contrat d'emprunt. A cette date, les obligations seront payées, sans frais pour les porteurs, par les domiciles de paiement indiqués sur les titres mêmes. Les obligations dénoncées au remboursement cessent de porter intérêts dès le 1er juin 1933.

Un nouvel emprunt sera émis plus tard pour convertir les titres dénoncés.
Berne, le 27 février 1933.

P1990Y La direction des finances du canton de Berne.

Tabac d'outre-mer



70 CTS.
BAUTSCHI, HAURI & CO. REINACH

LA MUTUELLE CHEVALINE SUISSE

est la plus ancienne Société suisse d'assurance chevaline concessionnée par le Conseil fédéral

Assurances collectives Assurances individuelles
Assurance spéciale des chevaux fédéraux d'artillerie
Contrats temporaires, de n'importe quelle durée, pour risques spéciaux et d'élevage : poulinage (jument seule et jument et poulain à naître) ; opérations diverses, castration, estivage, hivernage, marchés concours, expositions, courses et concours hippiques, etc.
Prospectus et renseignements gratuits auprès de MM. les vétérinaires et agents ou du SIÈGE SOCIAL, Grand Chêne 5, à LAUSANNE (Tél. 29894)

INSTITUT R. BLANC

Cours de danse

UN COURS DE PRINTEMPS
(deux leçons par semaine)

commencera très prochainement

Inscriptions et renseignements à l'Institut,
Evoile 31 a - Téléphone 1234

GLYCELIA

une bonne crème de toilette au miel et à la glycérine

DE WANDER

Préserve la peau des gerçures, sans graisser.

En vente partout.

SCHINZ MICHEL

a le plaisir de vous inviter aux

Démonstrations de SOUFFLEUR DE VERRE

qu'il organise en ses magasins du 27 février au 4 mars

ENTRÉE LIBRE

A saisir à prix avantageux :

un monte-charge avec treuil, force environ 600 kg.
un lot barres à mine, un lot vis à bois divers, tubes et tuyaux pour clôtures
un moteur électrique 3 P. S. 250 Volts

Les Juvet, 72-76, Ecluse, Neuchâtel. Tél. 986

RESTAURANT BEAURIVAGE

CE SOIR:
GRAND CONCERT D'ADIEUX PAR
l'Orchestre Waldteufel

JOUR DU 1er MARS dès 16 HEURES :
DÉBUTS DU FAMEUX ORCHESTRE
John Boreland his boys
SIX MUSICIENS

Cerises sèches — noires, du pays, — 80 c. la livre.
— ZIMMERMANN S.A.

Grande vente de tabliers-blouses toutes les tailles à 3.90 chez GUYE - PRÊTRE
Saint-Honoré Numa-Droz
Maison du pays.

Premier Mars
Pétards - Feux de Bengale - Vésuves - Pistolets - Amores etc., etc., au Magasin G. Gerster
rue Saint-Maurice 5
PRIX MODÉRÉS

Au Corset d'Or
Rosé-Guyot
Rue des Epancheurs
NEUCHÂTEL
«KESTOS»
est le nouveau Soutien-gorge avec lequel vous obtenez et conservez la ligne
Vente exclusive :
dep. fr. 4.50

Pruneaux du Valais sans noyaux
Poires et pommes du pays, en quartiers
Arachides crues et rôties
Gerneaux de noix
Haricots étuvés, extra
Magasin
L. Porret

DEPUIS
80 c.
LE ROULEAU PAPIERS PEINTS
Nouveautés 1933
Gros et détail
F. THOMET & FILS
Ecluse 15
NEUCHÂTEL
l'ombre escompte N et J

Robes et manteaux (Habille aussi dames fortes)
Coupes et préparations de robes, chemisiers et jupes.
Mlle Marthy, Gibraltar 8.

Pour les Mains gercées
Glycérine balsamique
Prix du flacon fr. 1.25
Pour les Grevasses
Pommade dermatophile
Prix du tube fr. 1.—
PHARMACIE
F. TRIPET
Seyon 4 Neuchâtel

Eglise nationale

Inscription des catéchumènes

L'inscription des catéchumènes pour leur réception dans l'église aux fêtes de Pentecôte se fera à la Chapelle des Terreaux le jeudi 2 mars à 14 heures pour les jeunes filles et à 16 heures pour les jeunes garçons. L'instruction religieuse sera donnée aux jeunes filles par M. le pasteur P. Du Bois et aux jeunes garçons par M. le pasteur A. Méan.

BIEN AVANT la LIGUE DES CONTRIBUABLES!
il y a plus de dix ans que le

Bureau Fiduciaire et Commercial
Bassin 4 - Georges Faessler - Tél. 12.90
expert-comptable diplômé, lic. ès-sc. com. et écon.
donne pleine et entière satisfaction aux contribuables qui ont des motifs sérieux de réclamation à présenter aux inspecteurs des contributions
DISCRETION ABSOLUE - PRIX MODÉRÉS
NOMBREUSES RÉFÉRENCES
Consultations sans engagement sur rendez-vous

BAUX A LOYER

En vente au bureau de la «Feuille d'avis»

Pas de crise pour...

les roues avant indépendantes

Geugeot 201-301

Un progrès décisif dans le confort et la sécurité en automobile

W. Segessemann & Fils
GARAGE DE LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

Cinéma Caméo-Sonore

Du mardi 28 février au 6 mars en soirée, 20 h. 30
Mercredi après-midi, 14 h. 30 :
Matinée permanente

RAIMU
dans « Mam'selle Nitouche »
(grande opérette parlant-chantant français)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

A la Chambre française
Le budget est renvoyé au Sénat après une séance houleuse

PARIS, 28 (Havas). — La Chambre discute cette nuit le projet de douzième provisoire retour du Sénat. Le rapporteur général propose à l'assemblée de rester sur sa décision en ce qui concerne les articles relatifs aux taxes exceptionnelles sur les traitements et indemnités de fonctionnaires.

Pour la troisième fois, les députés refusent de faire des concessions

Au cours de la discussion des articles du projet financier, la Chambre s'est, dans l'ensemble, montrée peu sensible aux arguments de M. Lamoureux, ministre du budget, qui lui demandait de faire quelques concessions au Sénat et de ne pas prolonger plus longtemps le désaccord entre les deux assemblées.

L'agitation des fonctionnaires

Une assemblée qui se termine dans l'obscurité. PARIS, 28 (Havas). — Un nombre imposant de fonctionnaires, répondant à l'appel du cartel confédéré des services publics, ont tenu une réunion de protestation contre les projets de prélèvement sur leurs salaires.

Electrocuté dans un tunnel

MARTIGNY, 28. — L'un des tunnels hélicoïdaux par lesquels passe la ligne du Martigny-Châtellard, le tunnel du Charbon, a été, hier à midi, le théâtre d'un accident mortel. Au moment d'aller prendre son repas de midi, un ouvrier de la route en construction de Martigny à Salvan, M. Jules Jordan, 49 ans, du village de Balmaz, près d'Evionnaz, prit comme raccourci le tunnel du Charbon pour se rendre en aval. La galerie est sombre et humide. Il dut glisser et tomber de tout son poids sur le troisième rail, conducteur du courant à haute tension, et fut électrocuté.

Il n'y avait pas moins de vingt foyers!

BERLIN, 28 (Wolff). — Vers 23 h. 30, les pompiers sont parvenus à circonscrire l'incendie. L'enquête a établi qu'il y eut au moins vingt foyers d'incendie allumés avec de la benzine. La coupole s'est effondrée en partie. Ce n'est qu'après des travaux de déblaiement qui dureront des mois que l'on pourra reconstruire.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Table with columns: Bourse de Neuchâtel, 27 fév. Les chiffres seuls indiquent les prix faits. Includes sections for ACTIONS and OBLIGATIONS.

L'incendie du Reichstag est la première manifestation du front socialo-communiste

Ce devait être le signal d'un grave mouvement terroriste. BERLIN, 28 (C. N. B.). — Le service officiel prussien de presse publie une longue déclaration relative à l'incendie qui s'est déclaré au Reichstag et en arrive à la conclusion que ce sinistre est le plus monstrueux des actes de terrorisme du bolchévisme en Allemagne.

Des mesures rigoureuses ont été prises

Afin d'entraver ces projets, le ministre-commissaire de l'intérieur en Prusse, M. Göring, a pris aussitôt les mesures les plus énergiques et mis la sûreté criminelle et la police tout entière sur le pied d'extrême alarme. Des mandats d'arrêt ont été décernés contre deux députés communistes du Reichstag. Les autres parlementaires et employés du parti communiste ont été mis en état d'arrestation préventive.

Misère ou folie?

Une jeune Schwytzoise tue ses trois enfants

SCHWYTZ, 27. — A la ferme Buisson, près de Lowiez, Mme Agnès Ulrich-Inderbitzin, âgée de 24 ans, a tué ses trois enfants, âgés de 3, de 2 et d'un an, au cours des journées de vendredi, de samedi et de dimanche. Elle en a étranglé deux et a coupé la gorge au troisième.

Tout le corps central du bâtiment a été détruit

BERLIN, 28 (C. N. B.). — Tout le corps central du palais du Reichstag est complètement détruit. La salle des séances offre un aspect désolant. Quant à la salle des Pas-Perdus, elle est en piteux état.

CONCOURS DE MECCANO de la Maison Schinz-Michel

Le jury, composé de cinq membres a procédé dernièrement à la classification des modèles de Meccano présentés. Voici, dans leur ordre de sortie, les noms des 14 meilleurs résultats primés:

Le compte de profits et pertes de l'exercice 1932

Le compte de profits et pertes de l'exercice 1932 accuse un bénéfice net de 5,109,821 fr. contre 5,025,396 fr. en 1931. Les trois domaines d'activité essentielle, ce sont les grandes banques commerciales marquant des réductions — d'ailleurs inégales — dues au grand calme général des affaires qui a réduit, entre autres, la demande de crédits bancaires au minimum.

Une église tessinoise cambriolée

LUGANO, 27. — Un vol a été commis dans la vieille église de Pazzalino, à deux kilomètres de Lugano. Pendant la nuit, des inconnus ont pénétré dans l'église en sciant les barreaux d'une fenêtre. Ils ont déposé la statue de la Madone de nombreux objets en or et des bijoux dont elle était ornée. Aucune trace des voleurs n'a été découverte.

Une nouvelle condamnation du «Droit du Peuple»

LAUSANNE, 27. — Le tribunal a condamné à cinq jours de prison avec sursis et aux frais, l'éditeur responsable du «Droit du Peuple», pour contravention à l'arrêté du Conseil d'Etat du 10 novembre 1931, interdisant la publication de tracts ou périodiques de nature à troubler la sécurité publique.

aucune faim jusqu'à midi!

mes deux fils, qui doivent apprendre à travailler, ne peuvent plus se passer de la soupe le matin. M. A. 1907 (Parni 3827 attestations de consommateurs).

Santé et joie par BANAGO

Banago 1/2 p. 0.50, 1/1 p. 1.70, Nagomator 1/1 p. 3.40

Massacres soviétiques

L'émouvant appel des Moldaves persécutés

BUCAREST, 27. — De l'autre côté du Dniestr, qui sépare la Bessarabie de la Russie, il y a de nombreuses colonies de Roumains, qui s'appellent Moldaves, d'après la province roumaine de Moldavie qui fut jadis leur patrie. Ils parlent toujours le roumain, sont de paisibles paysans, très travailleurs, et ont été de fidèles sujets de leur patrie russe.

La haute trahison sera punie plus sévèrement

BERLIN, 28 (Wolff). — Le cabinet du Reich a mis au point une ordonnance contre les menées de haute trahison. Les dispositions actuellement en vigueur sont aggravées. La procédure est simplifiée. La peine de mort ou la réclusion à perpétuité pourront être prononcées.

Le danger des allusions

A la reprise de l'audience, M. Neuhans lit d'abord une lettre de M. Geiger, ancien chef de section à la direction générale des C. F. F. Ce fonctionnaire avait été mis en cause dans l'affaire des pots-de-vin. Il proteste de sa parfaite correction et annonce qu'il fera reconnaître, au besoin, par la voie judiciaire, tout ce qu'il n'encouragera certainement pas Guinand à faire ses révélations.

Sacrifices et réorganisation

M. Pilet-Golaz définit, à Bâle, les tâches incombant aux C. F. F. et au pays. BALE, 28. — M. Pilet-Golaz a fait, à la Société de statistique et d'économie politique de Bâle, une conférence sur l'assainissement des chemins de fer fédéraux, dont le déficit est, en trois ans, de 100 millions. La moyenne des déficits, années de guerre exclues, est de 7 millions par an.

Audience de l'après-midi

On entend le troisième accusé. C'est au tour de Klemm, maintenant, à être interrogé sur les fameuses révélations. «Variations sur un thème connu, pensez-vous?» Pas même cela, hélas! répétition pure et simple. Mêmes questions, mêmes réponses. «Ne trouvez-vous pas suspect d'opérer ainsi? — Oui, mais la méthode du chèque belge pouvait aussi paraître suspecte.

La mort d'un lugeur zuricois

ZURICH, 27. — Un jeune garçon de 16 ans s'est jeté entre un sapin, en lugeant, à Altstetten, près de Zurich. Il est mort quelques instants après la collision.

Les sports

Concours militaires de la Chaux-de-Fonds

Conformément au programme établi, a eu lieu hier dimanche, à la Chaux-de-Fonds, le concours de patrouilles militaires, dont voici l'itinéraire (23 km. 500): Chaux-de-Fonds - Corbatière côté 1341 - Vuedes-Alpes - Chaux-d'Amin - Ecoulettes - Convers hameau - la Chaux-de-Fonds.

Palmarès

Concours de patrouilles. 1. Bat. fus. 19, 2 h. 13' 40"; 3/5, chef: cpl Ducommun P., cond. Girard F., fus. Huguenin E., fus. Perret H.; 2. Bat. I. Mont. 17, 2 h. 17' 49", chef app. Mooser Ch.; 3. Bat. I. Mont. 14, 2 h. 19' 48" 3/5, chef 1er lt Mored; 4. Sous-officiers, le Locle, 2 h. 20' 45" 2/5, chef cpl Girard. 5. Sous-officiers, la Chaux-de-Fonds, 2 h. 21' 5" 3/5, chef: sergent-major Rollat; 6. Patr. R. I. 8, 2 h. 34' 12" 1/5, chef: 1er lt Cattin; 7. Bat. Landwehr 108, 2 h. 36' 0" 2/5, chef: sgt Felsly; 8. Cp. car. 11/2, 2 h. 38' 32" 2/5, chef: 1er lt Paris; 9. Cp. fus. 11/18, 2 h. 39' 03" 2/10, chef: sgt-maj. Cattin; 10. Bat. I. Mont. 90, 2 h. 58' 57" 3/5, chef: cpl Gerber.

Course de vitesse individuelle

Somme de Poullierel-Colle des Epatures; 1. Fus. Rennet, 6' 9" 1/5; 2. Fus. Huguenin, 6' 17" 1/5; 3. Pion. Beck, 6' 27" 1/5; 4. App. Jenneret, 6' 42" 4/5; 5. Cpl Ducommun, 6' 45"; 6. 1er lt Mored, 6' 48" 1/5; 7. App. Moser, 6' 46"; 8. 1er lt Cattin, 6' 53" 4/5.

Concours de patrouilles

1. Bat. fus. 19, 2 h. 13' 40"; 3/5, chef: cpl Ducommun P., cond. Girard F., fus. Huguenin E., fus. Perret H.; 2. Bat. I. Mont. 17, 2 h. 17' 49", chef app. Mooser Ch.; 3. Bat. I. Mont. 14, 2 h. 19' 48" 3/5, chef 1er lt Mored; 4. Sous-officiers, le Locle, 2 h. 20' 45" 2/5, chef cpl Girard. 5. Sous-officiers, la Chaux-de-Fonds, 2 h. 21' 5" 3/5, chef: sergent-major Rollat; 6. Patr. R. I. 8, 2 h. 34' 12" 1/5, chef: 1er lt Cattin; 7. Bat. Landwehr 108, 2 h. 36' 0" 2/5, chef: sgt Felsly; 8. Cp. car. 11/2, 2 h. 38' 32" 2/5, chef: 1er lt Paris; 9. Cp. fus. 11/18, 2 h. 39' 03" 2/10, chef: sgt-maj. Cattin; 10. Bat. I. Mont. 90, 2 h. 58' 57" 3/5, chef: cpl Gerber.

Course de vitesse individuelle

Somme de Poullierel-Colle des Epatures; 1. Fus. Rennet, 6' 9" 1/5; 2. Fus. Huguenin, 6' 17" 1/5; 3. Pion. Beck, 6' 27" 1/5; 4. App. Jenneret, 6' 42" 4/5; 5. Cpl Ducommun, 6' 45"; 6. 1er lt Mored, 6' 48" 1/5; 7. App. Moser, 6' 46"; 8. 1er lt Cattin, 6' 53" 4/5.

Concours de patrouilles

1. Bat. fus. 19, 2 h. 13' 40"; 3/5, chef: cpl Ducommun P., cond. Girard F., fus. Huguenin E., fus. Perret H.; 2. Bat. I. Mont. 17, 2 h. 17' 49", chef app. Mooser Ch.; 3. Bat. I. Mont. 14, 2 h. 19' 48" 3/5, chef 1er lt Mored; 4. Sous-officiers, le Locle, 2 h. 20' 45" 2/5, chef cpl Girard. 5. Sous-officiers, la Chaux-de-Fonds, 2 h. 21' 5" 3/5, chef: sergent-major Rollat; 6. Patr. R. I. 8, 2 h. 34' 12" 1/5, chef: 1er lt Cattin; 7. Bat. Landwehr 108, 2 h. 36' 0" 2/5, chef: sgt Felsly; 8. Cp. car. 11/2, 2 h. 38' 32" 2/5, chef: 1er lt Paris; 9. Cp. fus. 11/18, 2 h. 39' 03" 2/10, chef: sgt-maj. Cattin; 10. Bat. I. Mont. 90, 2 h. 58' 57" 3/5, chef: cpl Gerber.

Course de vitesse individuelle

Somme de Poullierel-Colle des Epatures; 1. Fus. Rennet, 6' 9" 1/5; 2. Fus. Huguenin, 6' 17" 1/5; 3. Pion. Beck, 6' 27" 1/5; 4. App. Jenneret, 6' 42" 4/5; 5. Cpl Ducommun, 6' 45"; 6. 1er lt Mored, 6' 48" 1/5; 7. App. Moser, 6' 46"; 8. 1er lt Cattin, 6' 53" 4/5.

Concours de patrouilles

1. Bat. fus. 19, 2 h. 13' 40"; 3/5, chef: cpl Ducommun P., cond. Girard F., fus. Huguenin E., fus. Perret H.; 2. Bat. I. Mont. 17, 2 h. 17' 49", chef app. Mooser Ch.; 3. Bat. I. Mont. 14, 2 h. 19' 48" 3/5, chef 1er lt Mored; 4. Sous-officiers, le Locle, 2 h. 20' 45" 2/5, chef cpl Girard. 5. Sous-officiers, la Chaux-de-Fonds, 2 h. 21' 5" 3/5, chef: sergent-major Rollat; 6. Patr. R. I. 8, 2 h. 34' 12" 1/5, chef: 1er lt Cattin; 7. Bat. Landwehr 108, 2 h. 36' 0" 2/5, chef: sgt Felsly; 8. Cp. car. 11/2, 2 h. 38' 32" 2/5, chef: 1er lt Paris; 9. Cp. fus. 11/18, 2 h. 39' 03" 2/10, chef: sgt-maj. Cattin; 10. Bat. I. Mont. 90, 2 h. 58' 57" 3/5, chef: cpl Gerber.

Course de vitesse individuelle

Somme de Poullierel-Colle des Epatures; 1. Fus. Rennet, 6' 9" 1/5; 2. Fus. Huguenin, 6' 17" 1/5; 3. Pion. Beck, 6' 27" 1/5; 4. App. Jenneret, 6' 42" 4/5; 5. Cpl Ducommun, 6' 45"; 6. 1er lt Mored, 6' 48" 1/5; 7. App. Moser, 6' 46"; 8. 1er lt Cattin, 6' 53" 4/5.

AU PROCÈS GUINAND

L'affaire des prélèvements est enfin liquidée

On aborde un nouveau chef d'accusation. Mais le procureur ne lâche point prise. On sent qu'il tient le nœud de l'accusation. Il amène Müller à reconnaître que jamais Mme Droz n'a accepté une somme du directeur sans donner de quittance et, qu'en outre, c'était la première fois, en 1925, qu'il avait l'ordre d'opérer des mouvements de fonds sans faire les écritures nécessaires dans l'une ou l'autre des comptabilités.

Invité à s'expliquer, le principal accusé dit n'avoir aucun renseignement à fournir.

Invité à s'expliquer, le principal accusé dit n'avoir aucun renseignement à fournir. Il ne s'est pas préoccupé de la façon dont Müller s'est procuré cet argent. Il reconnaît seulement l'avoir reçu.

L'ancien directeur affirme, au contraire avoir parlé de la méthode employée à Guinand, qui n'a pas semblé se rendre compte de quoi il s'agissait.

Quant à M. Payot, membre du conseil d'administration, il affirme avoir, en mars 1928, sommé Müller de rapporter tout ce qu'il savait sur les irrégularités commises. Le 6 septembre 1928, le conseil d'administration offrit une dernière occasion au directeur de prendre ses responsabilités. Mais Müller ne fit aucun aveu sur cette question que les administrateurs considéraient comme la plus grave.

Ces déclarations amènent une réplique de Müller, qui parle de l'antipathie qu'il inspirait à M. Payot.

Ces déclarations amènent une réplique de Müller, qui parle de l'antipathie qu'il inspirait à M. Payot. De là, on retombe dans les questions fiscales. Müller prétend que le nouveau conseil d'administration entendait bien faire disparaître la double comptabilité, tout en continuant à frauder le fisc. Protestations, contestations, discussions. On s'éloigne du sujet, mais on arrive au moment où le président lève une séance qui se termine un peu comme elle a commencé: dans la confusion. G. P.

On continue l'interrogatoire de Müller, qui doit parler maintenant aux boîtes de la partie civile.

On continue l'interrogatoire de Müller, qui doit parler maintenant aux boîtes de la partie civile. M. von Steiger s'étonne, en particulier, qu'il n'ait pas dénoncé les irrégularités commises dès le départ forcé de Guinand. Mais Müller réplique vivement qu'il ne pensait pas devoir «mettre de l'ordre et faire le nettoyage dans les affaires du conseil d'administration».

Il reste encore quelques minutes avant midi.

Il reste encore quelques minutes avant midi. On les utilise à se perdre dans des détails, à reconstituer la disposition du mobilier dans le bureau de Müller, où travaillait également Guinand, quand il était à Berne, et à parler des fameux carnets. Mme Guinand en a encore envoyé quelques-uns, qui seront rapidement examinés. Quant à M. Gümman, il se déclare disposé à sortir de ces calepins les renseignements essentiels, et il ne se refuse pas, si on l'a bien compris, à y joindre les commentaires indispensables. De sorte que nous aurions donc ces fameux noms. Mais la prudence commande de ne point faire de pronostics encore.

On entend le troisième accusé

C'est au tour de Klemm, maintenant, à être interrogé sur les fameuses révélations. «Variations sur un thème connu, pensez-vous?» Pas même cela, hélas! répétition pure et simple. Mêmes questions, mêmes réponses. «Ne trouvez-vous pas suspect d'opérer ainsi? — Oui, mais la méthode du chèque belge pouvait aussi paraître suspecte.

«On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer.»

«On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer.» N'espérons pas un développement indéfini du trafic, que les circonstances techniques, économiques et politiques ne favoriseront plus comme dans le passé.»

On entend le troisième accusé

C'est au tour de Klemm, maintenant, à être interrogé sur les fameuses révélations. «Variations sur un thème connu, pensez-vous?» Pas même cela, hélas! répétition pure et simple. Mêmes questions, mêmes réponses. «Ne trouvez-vous pas suspect d'opérer ainsi? — Oui, mais la méthode du chèque belge pouvait aussi paraître suspecte.

«On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer.»

«On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer.» N'espérons pas un développement indéfini du trafic, que les circonstances techniques, économiques et politiques ne favoriseront plus comme dans le passé.»

On entend le troisième accusé

C'est au tour de Klemm, maintenant, à être interrogé sur les fameuses révélations. «Variations sur un thème connu, pensez-vous?» Pas même cela, hélas! répétition pure et simple. Mêmes questions, mêmes réponses. «Ne trouvez-vous pas suspect d'opérer ainsi? — Oui, mais la méthode du chèque belge pouvait aussi paraître suspecte.

«On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer.»

«On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer.» N'espérons pas un développement indéfini du trafic, que les circonstances techniques, économiques et politiques ne favoriseront plus comme dans le passé.»

On entend le troisième accusé

C'est au tour de Klemm, maintenant, à être interrogé sur les fameuses révélations. «Variations sur un thème connu, pensez-vous?» Pas même cela, hélas! répétition pure et simple. Mêmes questions, mêmes réponses. «Ne trouvez-vous pas suspect d'opérer ainsi? — Oui, mais la méthode du chèque belge pouvait aussi paraître suspecte.

«On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer.»

«On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer.» N'espérons pas un développement indéfini du trafic, que les circonstances techniques, économiques et politiques ne favoriseront plus comme dans le passé.»

On entend le troisième accusé

C'est au tour de Klemm, maintenant, à être interrogé sur les fameuses révélations. «Variations sur un thème connu, pensez-vous?» Pas même cela, hélas! répétition pure et simple. Mêmes questions, mêmes réponses. «Ne trouvez-vous pas suspect d'opérer ainsi? — Oui, mais la méthode du chèque belge pouvait aussi paraître suspecte.

«On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer.»

«On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer.» N'espérons pas un développement indéfini du trafic, que les circonstances techniques, économiques et politiques ne favoriseront plus comme dans le passé.»

Café-Restaurant du Théâtre - Neuchâtel



MERCREDI, PREMIER MARS 1933
DÉBUT DE L'ORCHESTRE LEONESSA

La meilleure réclame ?

La qualité de nos combustibles
Nos livraisons rapides et soignées

REUTTER & DuBOIS
Musée 4 Tél. 170

**ATTENTION !
AUTOMOBILISTES
ACTIF « SIC »**

ECONOMIE - VITESSE - RÉGULARITÉ

Concessionnaire pour le canton de Neuchâtel
LANGÉOL S. A. TÉLÉPHONE 38.012 BOUDRY

Temple du Bas de Neuchâtel


Mercredi 1^{er} mars 1933, à 20 heures
A L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Manifestation patriotique
et religieuse**

sous les auspices des Eglises et Sociétés chrétiennes,
avec le concours de la FANFARE de la CROIX-BLEUE
(sous la direction de M. Alfred Sciboz)

Au programme :
Nos tâches d'aujourd'hui
par M. Robert OSTERMANN, pasteur à Genève

Pour les détails, voir le programme
INVITATION CORDIALE A TOUTE LA POPULATION
Collecte à la sortie



Le chemin pour

Libération de dettes
avec de l'argent à bon compte,
basé sur l'entraide collective
par la Coopérative de bâtisses
et de conversion d'hypothèques,
Ire caisse suisse de libération de dettes

COBAC
Bâle, Elisabethenstrasse 85.
Téléph. 24.788 : c'est celui par lequel on s'assure une fortune pour l'avenir !
réparti jusqu'à ce jour plus de
3,8 millions de francs
pour construction de maisons et conversion d'hypothèques.
Prospectus gratuits ! Statuts et conditions de prêts contre envoi de 60 c en timbres.
Repr. J. Schumacher Bôle (Neuchâtel).

RADIO TELEFUNKEN

L'expérience la plus ancienne
Les constructons les plus modernes

Ces
nouveaux récepteurs radiophoniques dont le réglage
simple
dont la sélection
impeccable
dont la sonorité
merveilleuse
dont les prix
satisfont
toutes les bourses
sont
en vente chez le représentant
André Perret opticien
Rue des Epancheurs 9, Neuchâtel
Demandez aujourd'hui, un essai sans engagement
Reprise des anciens postes

Avis et recommandations

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public que j'ai remis mon commerce à mon fils, M. Fernand MOINE.
Je profite de l'occasion pour adresser à ma fidèle clientèle, mes meilleurs remerciements pour la confiance qu'elle m'a témoignée jusqu'à ce jour, confiance que je la prie de reporter à mon successeur.

A. MOINE-GERBER
Vêtements confection et sur mesure
PESEUX

Me référant à l'article ci-dessus, j'ai le plaisir d'informer la clientèle de mon prédécesseur et le public que j'ai repris la succession de mon père, M. A. MOINE-GERBER.
Continuant la tradition de la maison, par des articles de première qualité et un service avenant et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Fernand MOINE
Vêtements confection et sur mesure
PESEUX


RESTAURANT DU CARDINAL
Mercredi 1^{er} mars
Grand concert
par le GROUPE LYRIQUE
Double quatuor de la Chaux-de-Fonds
Se recommande : L. RIEKER.

AGENCE THÉRÈSE SANDOZ
Grande Salle des conférences - Neuchâtel
Mardi 7 mars 1933, à 20 h. 30
SOUS LES AUSPICES DE BELLES-LETTRES
Conférence Ferdinand Brunot
Président de l'Institut de France, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris
Sujet : **Autorité et liberté dans le langage**
LA GRAMMAIRE DE L'ACADÉMIE
Prix des places : Fr. 3.30 - 2.75 - 2.20 (étudiants fr. 1.65)
Location : Magasin de musique C. Müller fils, Bassin 10, « Au Vaisseau » et le soir à l'entrée de la salle

Cours de danse
M. Edmond Richème, professeur
commencera incessamment un **cours de printemps**
Renseignements et inscriptions à l'Institut, 8, rue du Pommier - Téléphone 8.20

Société de Musique
GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES
Jeudi 2 mars 1933, à 20 heures
V^{me} Concert d'abonnement
avec le concours de
M. André Loew, violoniste
et de
L'Orchestre de la Suisse romande
sous la direction de
M. ERNEST ANSERMET
(Voir « Bulletin musical » No 195)
Places à fr. 6.- 5.-, 3.50 et 2.- (timbre non compris)
Location au magasin Fœtisch frères S. A.
Répétition générale : jeudi 2 mars, à 14 heures

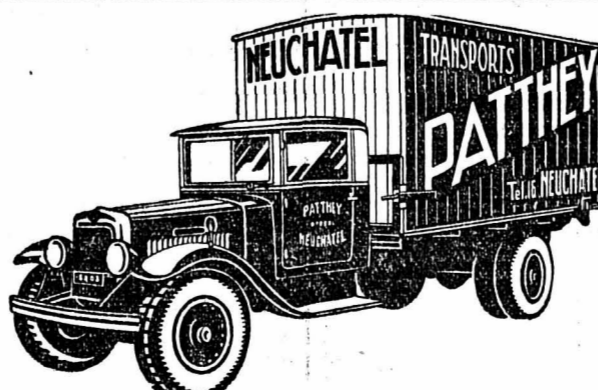
Tarif de nos réparations



Ressemelages sont renvoyés franco	Filles et garçons Töchter und Knaben	Dames Frauen	Hommes Herren
	22-27	28-35	36-47
Ressemelages	2.90	3.50	3.90
Talonnages	1.20	1.30	1.50
Ressem. et talon.	3.90	4.50	5.80

Ressemelages cousus supplément .. Fr. 1.-
Ressemelages crêpe supplément ... Fr. 1.-

KURTH, Neuchâtel



Transports en tous pays
et aux meilleures conditions - Tél. 40.16



Telefunken 344 W L
récepteur combiné, autorepérage à index lumineux
grande sensibilité, sélectivité très poussée, régulateur de tonalité, réglage unique, haut-parleur dynamique
fr. 445.-

TELEFUNKEN

L'expérience la plus ancienne — Les constructions les plus modernes

Les Salons de coiffure
SCHWANDER
Grand'Rue 11-Seyon 18 a
maintiennent leur réputation par un travail soigné et un service d'une grande propreté
Toujours bons résultats avec la teinture Inecto-Rapid.
Téléphone 881

Agence Thérèse Sandoz
Lundi 6 mars 1933, à 20 h. 15
Salle des conférences, Neuchâtel
CONCERT
donné par
CHARLOTTE JEQUIER-JACOT
CANTATRICE
CHARLES LASSUEUR
PIANISTE
professeur de virtuosité au Conservatoire de Lausanne
Piano STEINWAY, de la maison Fœtisch S. A.
Prix des places : Fr. 4.40, 3.30 et 2.20. Location : Magasin de musique C. Müller fils, « Au Vaisseau », et le soir, à l'entrée.

EPICERIES
Ch. PETITPIERRE
S. A.

Ne confondez pas :
« autour avec alentour »
Notre
Farine fleur
à 20 c.
le ½ kg.

ne doit pas être confondue avec certaine autre qualité, offerte meilleur marché ailleurs.

TIMBRES POUR LA DATE
Numéroteurs automatiques
Timbres p. marquer caisses, fûts.

TIMBRES CAOUTCHOUC
ET TIMBRES EN MÉTAL EN TOUS GENRES

LUTZ-BERGER
17, rue des Beaux-Arts
Boîtes et encres à tampon etc.

Stade de Cantonal
Mercredi 1^{er} mars
Grande manifestation sportive
AU PROFIT DES CHOMEURS
avec le gracieux concours de la
MUSIQUE MILITAIRE

13 h. : Ticinesi I - Sporting Vauseyon I
14 h. 45
XAMAX I - SELECTION DU VIGNOBLE
16 h. 30 : Hauterive I - Audax I

Prix d'entrée : fr. 1.10, enfants 50 c. Tribunes et places assises, supplément 50 c. — Programme 20 c.

MAISON DU PEUPLE - NEUCHÂTEL
MERCREDI 1^{er} MARS 1933
DANSE
ORCHESTRE HAPPY BOYS



Grande Cordonnerie Kurth

De notre grande vente

POUR MESSIEURS POUR DAMES
2.90 5.80 7.80 9.80 1.90 3.90 5.80 7.80

Seyon 3 - NEUCHÂTEL - Marché 1

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La correction des eaux du Jura

Utilisation de l'énergie hydro-électrique Assèchement des marais

L'opinion publique est sérieusement alertée au sujet du projet bernois d'abaisser le niveau du lac. V. Vitelliers, pêcheurs, et généralement tous ceux qui ont à cœur la défense des intérêts neuchâtelois s'inquiètent de la menace qui pèse sur notre lac et il nous est agréable de constater le résultat appréciable de la campagne menée par ce journal.

Récemment, un article de la « Suisse libérale » expliquait parfaitement les thèses opposées de Berne et Neuchâtel et regrettrait, comme nous l'avions fait, que nos autorités aient commencé à discuter un projet, qui pour nous s'aurait émané d'embellie inacceptable. Bien plus, le délégué du canton a signé le rapport de la commission intercantonale qui recommande la nouvelle correction.

On veut espérer qu'après l'examen très complet et minutieux auquel se livre actuellement la commission d'experts, le gouvernement cantonal saura tenir ferme le drapeau neuchâtelois, en face des prétentions vraiment exagérées de nos bons confédérés bernois que peut-être tant de concessions de notre part, dans les domaines les plus divers, ont habitués à parler en maître.

Car il importe de répéter que la position de Neuchâtel est très forte, rien ne pouvant se faire sans notre assentiment. Aussi convient-il que nous formulions à notre tour des revendications nettes et précises, telles que les milieux intéressés du canton puissent les approuver sans réserve.

L'objectif le plus frappant que se propose d'atteindre la seconde correction, c'est l'abaissement du niveau du lac.

Cette mesure aurait un double but : d'une part donner une amplitude de niveau suffisante pour les besoins des usines de l'Aar pendant la mauvaise saison, d'autre part permettre un nouvel assèchement des plaines de la région des lacs, grâce auquel on pourrait intensifier encore les cultures.

Or, quant au premier point, il faut remarquer que le lac de Neuchâtel joue actuellement déjà ce rôle de bassin accumulateur, grâce à quoi nous fournissons à titre gracieux de l'eau aux usines qui la transforment en kilowatts. C'est en hiver, époque de faible débit des rivières, que l'eau accumulée dans les lacs est particulièrement précieuse aux turbines des usiniers. Telle est la cause des basses eaux actuelles.

Le niveau du lac était hier à la cote 428.93, soit 50 centimètres de plus que le niveau des basses eaux prévu par la seconde correction. C'est donc d'un demi mètre que le niveau du lac pourrait être abaissé par rapport à la cote actuelle, si le projet devenait la réalité.

Mais quel profit supplémentaire retireraient les usines du fait des travaux proposés ? Après les gros chiffres qui ont été avancés dans les premiers rapports, il semble que l'on doive quelque peu déchanter aujourd'hui. De nouvelles études, à ce que l'on nous assure, aboutissent à la conclusion que le rendement des usines hydro-électriques dépendant de l'Aar et du bassin jurassien ne serait accru, par la seconde correction, que dans une très faible proportion. Voilà qui est de nature à bouleverser le programme financier de l'entreprise dans lequel les producteurs d'électricité figurent pour une part importante.

En ce qui concerne l'assèchement de la région des lacs, le rapport du service fédéral des eaux s'exprime comme suit (page 1) : « Les grandes plaines de la région des lacs se sont affaissées considérablement en certains endroits par suite du retrait des eaux provoqué par la première correction des eaux du Jura. En outre, on trouve de plus en plus qu'il serait désirable d'affecter le terrain gagné à une culture toujours plus intensive en abaissant à cet effet le niveau des eaux souterraines. En cas de forte crue les cultures sont actuellement encore inondées le long des rives et les inondations sont un danger pour certains lieux d'habitation. »

D'autre part, on a pu lire ici même le compte rendu d'une conférence donnée au Vully par M. Hausmann, ingénieur rural de Fribourg, qui a montré le bout de l'oreille, en recommandant la correction appelée à remédier à l'affaissement des marais.

Il paraît donc ressortir de ce qui précède qu'à part la production d'énergie électrique au sujet de laquelle il convient de faire des réserves, le but essentiel de la correction est un nouvel abaissement du niveau des lacs jurassiens, pour remédier au tassement des terrains et pour accroître les possibilités d'exploitation agricole. Sans vouloir faire de peine à nos confédérés, avouons que ce raisonnement paraît difficilement admissible.

Si, après la première correction, les terrains du Grand Marais se sont affaissés, par suite du retrait des eaux, il saute aux yeux qu'un nouvel abaissement du niveau des lacs, correspondra un tassement équivalent. Alors ? Il n'y a pas de raison d'en demeurer à la deuxième correction et il faut tout de suite envisager un troisième, un quatrième, un cinquième abaissement.

L'orgueil humain qui prétend mater la nature est certes une chose qui fait impression. Il y a cinquante ans, des ingénieurs hardis ont cru

pouvoir impunément jeter un fleuve alpestre dans un bassin jurassien. Avec une parfaite assurance, ils ont en même temps abaissé le niveau de ce bassin livrant ainsi à la culture des marais qu'ont seuls regrettés quelques amis des bêtes et des fleurs. Voix bien vite dominées par le concert de louanges à l'adresse des heureux réalisateurs. Mais la nature, qu'on croyait parfaitement soumise, n'avait pourtant pas renoncé à ses prérogatives; force est bien aujourd'hui de se rendre à la réalité.

Un demi-siècle après l'achèvement de la première correction d'autres ingénieurs, d'autres sommités de la science reconnaissent officiellement que l'œuvre de leurs prédécesseurs est en partie à refaire. Ils nous proposent une nouvelle entreprise non moins hardie, non moins séduisante, ils nous promettent autant de merveilles.

Et l'on voudrait faire oublier la leçon des terres du Grand Marais qui, sorties de l'eau à grands frais, y retournent après deux générations à peine...

Les pêcheurs à la traîne se préoccupent du projet de seconde correction

Lundi soir, a eu lieu à Neuchâtel, une assemblée convoquée par la Société neuchâteloise des pêcheurs à la traîne, pour entendre une conférence de M. S. de Perrot sur la seconde correction des eaux du Jura.

Le président, M. Berthoud, introduit le sujet.

Il salue diverses personnalités notamment MM. M. de Coulon, député neuchâtelois, DuPasquier, député vaudois, des délégués de la Société vaudoise des pêcheurs professionnels, du Club jurassien.

Abordant la question à l'ordre du jour, l'orateur explique que devant les réponses imprécises des autorités, il est nécessaire de montrer la ferme volonté des riverains de maintenir intacte cette portion du domaine public qu'est le lac de Neuchâtel.

Au point de vue de la pisciculture, M. Berthoud cite les paroles de M. Surbeck, inspecteur fédéral de la pêche, montrant que la reproduction du brochet est gravement entravée depuis la première correction et que la situation empirerait avec le projet de deuxième correction.

Puis la parole est au conférencier. M. de Perrot souhaite qu'il soit assez tôt encore pour s'opposer à ce qu'il appelle le massacre de notre lac.

L'orateur nous montre les transformations subies par le bassin jurassien au cours des siècles.

Avant la période glaciaire, existait un grand lac jurassien qui s'étendait d'Orbe à Soleure.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Au temps des lacustres, le lac était plus bas que le niveau actuel. Depuis lors, il s'est graduellement élevé, ainsi que le prouvent maints ouvrages romains.

Un premier assèchement a été réalisé au XI^e siècle.

Les hautes eaux ne cessèrent de provoquer des plaintes de riverains. Le projet de La Nicca relatif à la première correction fut déposé en 1842, mais les travaux ne commencèrent qu'en 1869 et durèrent jusqu'en 1885. Plus tard fut établi l'usine génératrice de la Hagneck. L'apport d'eau de l'Aar peut atteindre 1700 mètres cubes à la seconde.

À la suite de la correction, il se produisit de tels affaissements dans les Marais que Berne étudia un nouveau projet qui est la seconde correction des eaux du Jura.

Avant la première correction, l'amplitude était de 1 m. 61. Les hautes eaux avaient lieu en avril et mars. L'eau pouvait se réchauffer pendant tout l'été.

Par la première correction, le régime a été profondément transformé. L'amplitude moyenne est de 1 m. 62. Les hautes eaux ont lieu beaucoup plus tard.

Quelle est l'influence de la correction sur la température de l'air ? On constate une diminution de 0.3 par rapport aux autres stations; cela correspond à une différence d'altitude de 80 m.

La correction a drainé les marais, de sorte que l'eau vient plus vite et plus froide, d'autre part, l'eau de l'Aar refoule dans le lac de Neuchâtel.

On a pu établir quelle proportion de chaleur emmagasinée par le lac est évacuée par la Thièle. Le vent joue un grand rôle sur les courants et sa température. En cas de fort refroidissement, on constate une baisse de température qui se traduit aussi à l'Observatoire de Neuchâtel.

Qu'arrivera-t-il avec la seconde correction ? On peut l'augurer, d'après ce qui vient d'être dit, quand on sait que selon le projet la section de la Thièle sera quadruplée. Loin d'avoir un niveau constant, le lac subira une série de crues et de décrues, le niveau pouvant s'élever de 0 m. 83 en deux jours. Par contre, la baisse des eaux se produira à l'époque du frai.

Pour éviter ces graves inconvénients, il faudrait fermer la Thièle par un barrage et retenir l'eau du lac pendant l'hiver.

M. Liniger cite l'opinion de M. Vouga, inspecteur de la pêche, contestant que la Thièle refoule de l'eau plus froide que le lac.

M. de Perrot répond qu'il se base sur ses observations quotidiennes faites au pont de Thièle. Il est vrai qu'en cas de faible crue, il n'y a pas de diminution de température, celle-ci devenant au contraire très sensible au bout de quelques jours.

M. Lombard demande quelle serait l'abaissement réel du niveau du lac, et en particulier pendant la belle saison.

M. de Perrot répond que les basses eaux seront les plus fortes, surtout en hiver. En été, elles avoisineraient autour de la cote 429.80.

M. de Montmolin relève que ce sont les grands domaines du Marais qui demandent un nouvel abaissement pour compenser l'affaissement des terrains. A noter aussi que l'écluse de Nidau sera abaissée d'un mètre. D'autre part, le reflux d'eau froide au printemps favorisera des brouillards très préjudiciables à la vigne.

M. Savoie-Petitpierre a été quelque peu désorienté par les conclusions de M. de Perrot, qu'il trouve en contradiction avec les chiffres établis par la commission technique.

M. de Coulon explique que M. S. de Perrot se base sur les variations moyennes et non sur les extrêmes. Sur une question de M. Liniger, M. Lombard précise que le niveau prévu en été n'est pas satisfaisant non plus. Il faut comparer ce qui peut se comparer et ne pas vouloir faire admettre comme cote régulière un niveau exceptionnel qui n'a été atteint qu'une fois.

M. DuPasquier, député de Concise, parle en viticulteur, et en cette qualité, montre la grave menace que le projet de correction fait peser sur la vigne. Il faut s'y opposer dès maintenant, avant que nous soyons mis devant un fait accompli. Il est nécessaire d'agir. L'orateur verrait avec plaisir la formation d'un comité d'action qui grouperait toutes les oppositions.

M. de Coulon voudrait que les intéressés montrent fermement qu'ils entendent être consultés et prendre une décision en connaissance de cause.

Le président consulte l'assemblée sur la nomination d'un comité d'action et de défense contre la deuxième correction des eaux du Jura. Cette proposition est adoptée, le titre du comité devant être précisé plus tard.

Le comité est ensuite constitué et il sera complété encore par des délégués d'autres sociétés.

LA VILLE

Une conférence à Serrières

Samedi, dans la salle de gymnastique, en vue de procurer un peu d'argent au service de presse du collège de Serrières (car vous n'ignorez pas d'après ma correspondance précédente qu'un journal paraît dans le dit collège), M. Wasserfallen, directeur des écoles primaires de la Chaux-de-Fonds, nous donna une conférence très intéressante, avec projections, sur les Alpes du Dauphiné, dans lesquelles il a fait plusieurs ascensions.

L'alpiniste distingué qu'est M. Wasserfallen nous a montré la différence qu'il y a entre ces montagnes et nos Alpes. Ces dernières forment des chaînes tandis que les premières sont des massifs formés d'une quantité de cimes se ressemblant un peu toutes et parmi lesquelles il est difficile de se reconnaître, de s'orienter; il conseillerait toujours aux jeunes de commencer par nos Alpes avant de vouloir atteindre par exemple des sommets telles que le Pelvoux ou la Barre des Ecrins. Que de sommets arides ! Que de pentes sans arbres ! Et ces villages perdus dans ces déserts, et ces tristes refuges dans la haute montagne ! Bref, la causerie de M. Wasserfallen fut un régal et les vues étaient fort belles et très intéressantes. Un chaleureux merci au vaillant alpiniste qui paraît encore fort jeune.

Venait ensuite un film tourné par M. Monnier, de Saint-Martin, et intitulé : « En Valais ». Ce que nous vîmes était très bien; la vallée d'Hérens, celle d'Anniviers, Zermatt et le Cervin; concours de skis, civils et militaires; arrivées de patrouilles, patineurs artistiques; puis des fleurs alpines, des chutes, des villages, une sortie d'église, etc. Merci également à M. Monnier, car ces deux messieurs offraient généreusement à Serrières ce qu'ils nous ont montré.

Ajoutons que les enfants de la 6^{me} année ont chanté tout à fait bien un joli chœur et que M. Parel, pasteur, introduisit fort aimablement le conférencier.

Collision d'automobiles
Hier vers midi, une collision s'est produite entre deux automobiles, au chemin des Trois-Portes, par suite d'un dérapage sur la croûte gelée qui recouvrait la chaussée.

Les deux véhicules subirent des dégâts matériels relativement importants.

Société de banque suisse
TÉLÉPHONE 5.05
Cours des Changes: 27 février, à 8 h.

Paris	20.20	20.30
London	17.45	17.55
New-York	5.10	5.15
Bruxelles	72.-	72.30
Milan	26.20	26.30
Berlin	122.60	123.-
Madrid	40.55	40.85
Amsterdam	207.35	207.65
Stockholm	92.-	94.-
Prague	15.15	15.30
Canada	4.20	4.30
Buenos-Ayres	95.-	110.-

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement.

CHRONIQUE MUSICALE

Concert de la Musique militaire

En inscrivant à son programme deux œuvres de P. Gilson, la Musique militaire de Neuchâtel et son excellent directeur, M. Georges Duquesne, ne s'étaient pas rendu leur tâche facile, bien loin de là ! La grande marche militaire « Torneum » et surtout la « Valse symphonique » en forme de scherzo dépassent considérablement, en difficultés d'exécution, tout ce que nous sommes habitués à entendre dans la plupart des concerts de fanfare.

En outre, elles n'ont pas une emprise sur le public non habitués aux complexités de l'écriture moderne. Il est même permis de penser que ces deux compositions font plus de plaisir aux exécutants (au moment où ceux-ci ont vaincu la plus grosse partie des difficultés) qu'aux auditeurs; elles gagnent même, je crois, à être transcrites pour les ressources bien plus riches des orchestres symphoniques. Mais je ne manquerais pas d'ajouter, sans tarder, que les très gros efforts accomplis par le chef et les musiciens de la « Militaire » méritent tous les éloges, surtout pour ce qui concerne la précision des sonorités et des rythmes admirablement rendus.

La joyeuse et si spirituelle ouverture du « Carlier de Séville », de Rossini, est un très gros succès, puis elle fut jouée avec une légèreté et une finesse remarquables.

Conduits avec un entrain communicatif, les trois extraits de « Ballet des deux pigeons », de Messager, aux sonorités si délicieuses et si riches, ont été joués avec une telle précision et un tel dynamisme que nous garderons de ce concert.

Le « Musique militaire » s'était assuré le concours d'un bon pianiste, M. Francis Lombrisier qui, lui aussi, ne tend pas aux gros effets si faciles à obtenir auprès d'une partie du public.

Il est vrai que le jeune et sympathique artiste manie encore de cette autorité immédiate dont on ne dispose qu'après avoir acquis une expression très personnelle, conséquence de la parfaite pénétration des auteurs à faire revivre devant les foules.

Les soirées neuchâteloises

Récital de M. Jean-Bard

M. Jean-Bard, qu'on regrette de ne plus entendre ici, nous est revenu hier, et c'est devant un public assez nombreux et enthousiaste qu'il s'est présenté à l'Aula, sous les auspices de la Fédération des étudiants.

Son programme était copieux et éclectique, allant de Ronsard, La Fontaine, La Bruyère jusqu'à MM. Vidrac, Duhamel et Jean-Bard lui-même, en passant par d'autres auteurs encore.

Il y avait quelques années que nous n'avions pas eu l'occasion d'entendre cet artiste, et ce nous fut un bien vif plaisir de constater comme se sont développés et affermis ses moyens, combien aussi la personnalité a mûri et marqué vigoureusement toute création.

On devine, dans chaque poème, l'aboutissement d'un effort intense de recherche, une intelligence curieuse de la pensée autant que du rythme. Sur tout on louera M. Jean-Bard d'avoir le souci constant de la ligne générale et de savoir concilier cet effort avec la mise en valeur du détail pittoresque, significatif. Cela nous vaut, au travers de la mélodie égale et constante, de brèves évocations, étonnantes de justesse, de couleur et de vie.

Hier, on goûta particulièrement ces deux autres créations, celle d'une « Amour mouillé » de Ronsard et dans une ronde inédite de M. Paul Fort, dont les strophes, à l'harmonie subtile, à l'image immédiate et familière, à la pensée émouvante jusque dans l'ironie, dont l'air, tout à fait nouveau, est par excellence convenu au talent de M. Jean-Bard.

Celui-ci, qui a fort joliment son crayon d'Ingres, on le sait, fut aussi un fragment de son prochain roman, et le fut bien; mais il nous parut, qu'en dit-il, tout à fait à l'aise, il y a un danger à cette lecture, car M. Jean-Bard, écrivain, procède par touches légères, fugitives et nombreuses, et qu'on ne goûterait bien et dont on ne perdrait rien qu'en lisant soi-même tout l'ouvrage.

En effet, M. Jean-Bard, pour la même raison, a dit plus haut, n'est pas l'artiste des fragments, et voilà qui est un compliment de plus.

RÉGION DES LACS

Chevroux La main prise dans la scie circulaire

(Corr.) Un sien triste accident est survenu lundi à 9 heures, à Chevroux. M. F. Jacquier-Honsberger, occupé à scier du bois au moyen de la scie circulaire, s'est laissé prendre dans la machine la main droite qui a été entaillée dans le sens de la longueur.

Le blessé, un jeune père de famille, a été conduit immédiatement en automobile à l'infirmerie de Payerne. On craint de ne pouvoir sauver le pouce qui est presque complètement détaché.

VAL-DE-RUZ

Chezard, Saint-Martin Un cheval s'empale sur une barrière

(Corr.) Lundi matin, un cheval, attelé à un traineau occupé par deux personnes, a pris le mors aux dents, après avoir croisé une automobile au Petit-Chezard.

L'un des occupants, M. Eugène Monnier, fut projeté sur la route, tandis que son compagnon put sauter hors du traineau.

Le cheval, continuant sa course effrénée, vint s'empaler sur une barrière en fer, quelque cent mètres plus loin. On eut bien de la peine à dégager la pauvre bête de sa fâcheuse position. Le cheval, appartenant à M. Constant Evard, aux Planches, a dû être abattu. — Les occupants du traineau s'en tirent avec quelques contusions sans gravité.

Un accident de ski
(Corr.) Dimanche matin, un jeune homme de Chézard, M. Pierre Hoffmann, allant à skis à Chasseral, en compagnie de son père et de sa sœur, s'est cassé un bras, à la Joux-du-Plâne et a dû être ramené au village.

VIGNOBLE

CRESSIER

Vente des vins de l'Hôpital Poutalès

(Corr.) Grande affluence lundi matin à Cressier: acheteurs, curieux, amateurs, officiels et badauds remplissaient pressoirs et salons des caves de Troub, dégustant, en connaisseurs convaincus, les précieux nectars que produisent les vignes du domaine de l'Hôpital Poutalès. (...Service d'ordre inexistant, bien que nécessaire, trente-trois autos et moult intéressés embouteillant la circulation sur la grand'route.)

Vers 11 heures et demie, la mise aux enchères commença, véritable chasse au « pinard », pendant laquelle personne ne sembla se soucier de l'index des prix et du coût de la vie... qui doit baisser.

Comparez plutôt les prix suivants, vin blanc :

Vase No 18	2700 litres	à Fr. 1.90
» 19	2200 »	» 2.-
» 20	2500 »	» 2.-
» 21	13000 »	» 1.98
» 22	1000 »	» 1.95
» 23	4000 »	» 1.80

soit 18,000 litres de vin blanc vendu au prix moyen de 1 fr. 89 le litre; d'autre part, un fût de rouge de 220 litres cédé à 2 fr. 11 le l. Les vins de 1930 avaient atteint le prix moyen de 97 c. le litre (et ils étaient fameux), ceux de 1931, 1 fr. 61, et certains trouvaient ces prix très élevés.

Il est vrai que la réputation des vins de Cressier n'est plus à faire, mais, à ce prix-là, il faut être Américain pour s'en payer !

Nos amateurs de bon vin, fins becs, etc., tels le renard, de ce nectar, n'auront-ils que le regard ?

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Une retraite à l'école primaire

On annonce la démission de M. Edouard Wasserfallen, directeur des écoles infantile et primaire, qui s'est toujours occupé, avec une grande compétence des délicates fonctions qu'il occupe pendant près de 25 ans. M. Wasserfallen avait été, autrefois, instituteur, directeur des écoles secondaires de Fleurier et professeur à l'école supérieure de commerce de la Chaux-de-Fonds.

Deux cambriolages

Le petit kiosque qui se trouve à l'entrée du parc du bois du Petit-Château a été visité par des cambrioleurs. Une vitre a été fracturée. Les voleurs ont pu mettre la main sur quelques paquets de cigarettes. Aucune somme n'a été emportée. On suppose que ces faits se sont passés dimanche durant les premières heures de la matinée.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une des vitrines du magasin Téco a été dépillée de ses photos et agrandissements photographiques. Le montant du vol s'élève à 100 fr.

Messieurs les membres honoraires, actifs et passifs de la fanfare L'Espérance, de Corcelles-Cormondrèche, sont informés du décès de

Madame Marie PERRENOUD

mère de Monsieur Emile Perrenoud, leur dévoué membre actif, survenu au Roumouillard, sur Travers, le 25 février 1933.

Corcelles-Cormondrèche, le 26 février 1933.

Ma barque n'est plus ballottée
Sous un ciel noir;
Sous un ciel bleu,
Pour jamais elle est abritée
Dans le port où l'on trouve Dieu.

Madame et Monsieur William Hossmann, leurs enfants et petits-enfants, à Genève; Madame et Monsieur Max Hossmann, à Serrières; toutes les familles parentes et alliées, et sa chère petite amie Marcelle Bongard, font part du décès de leur très chère mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, tante et parente,

Madame veuve Hortense HOSSMANN

née BURGAT

que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui, le 28 février 1933, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

Serrières, le 28 février 1933.

Un avis ultérieur donnera le jour et l'heure de l'enterrement.

Suivant le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Jean Gergat, à Rosny s/Bois; Monsieur et Madame Paul Perrin, à Genève; Monsieur et Madame Henri Perrin, à Paris;

Monsieur et Madame Tell Perrin, à la Chaux-de-Fonds; Madame Henri Piquet-Perrin, à Boudry, ainsi que leurs enfants et les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Madame Sophie PERRIN-BLANCK

leur chère et vénérée mère, grand'mère et parente, survenue dans sa 89^{me} année.

Cortaillod, le 27 février 1933.

Je vous soutiendrai jusqu'à votre blanche vieillesse, je veux vous porter, vous soutenir, vous sauver. Es. XLVI, 4.

L'enterrement aura lieu le mercredi 1^{er} mars, à 13 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui notre chère camarade,

la Sergente

Suzanne NOYER-LOZERON

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, mercredi 1^{er} mars, à 13 h. 30.

Culte au local à 13 h. Les Camarades et Officiers du poste de l'Armée du Salut.

AVIS TARDIFS

Union chrétienne de Jeunes Gens NEUCHÂTEL

Thé du 1^{er} mars

Dès 13 h. 30, à son local, Château 19

Musique — Attractions

Invitation cordiale à toute la population

Ebenezer-Kapelle, Beaux-Arts 11

Heute Abend, 20.15 Uhr

FILM-VORFUHRUNG « Sträfling 33 »

Entrée 45 centimes

Texte en français et en allemand

Cercle National

Mardi 28 février, à 19 h. 15

SOUPER

85^{me} anniversaire du 1^{er} mars 48

Prix: 3 fr. 50 (y compris une demi-bouteille de vin blanc de Neuchâtel).

Le fer mars

notre magasin des Epaveurs sera ouvert

de 8 à 12 1/2 heures.

ZIMMERMANN S. A.

Hôtel Bellevue, Auvernier

Ce soir: TRIPES

Jeudi 2 mars

Dég